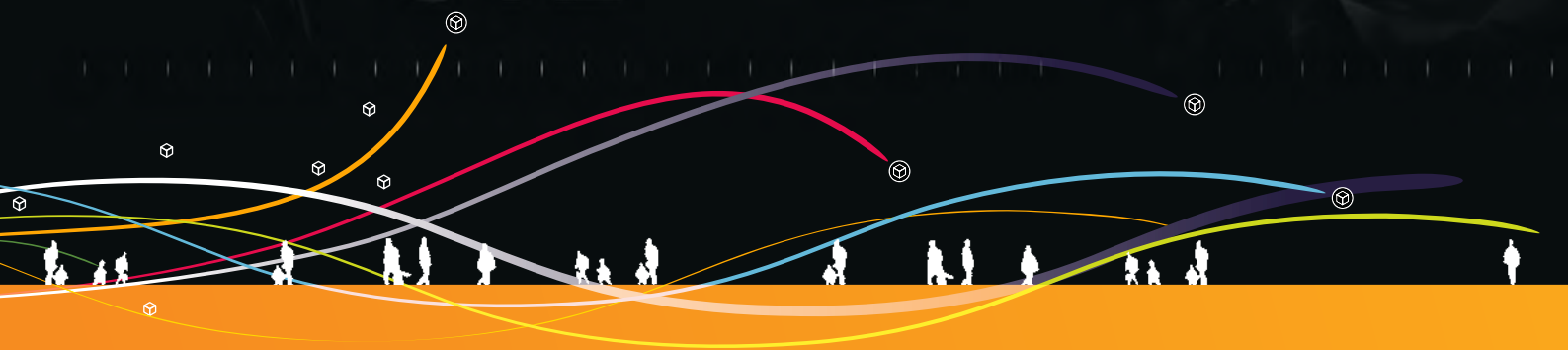


études



LA PROSPECTIVE RÉGIONALE EN PACA

> ÉTUDE « PILOTE » SUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

J U I N 2 0 1 5



Directeur de publication

Philippe Guy

Réalisation

Annie Boyer
Lydie Chaintreuil

Contributeurs

Nora Azzoug (Observia)
Caroline Cohen (Observia)
Emmanuel Esteban (Ifria)
Jean-Michel Salon (Friaa)

Conception graphique - PAO

Animage.fr

Crédits photos

Fotolia

À l'ORM nous pensons qu'élaborer une prospective régionale, pour un observatoire régional emploi-formation, c'est non seulement réaliser des projections d'emploi, mais aussi accompagner les acteurs locaux dans l'appropriation de ces résultats afin de les utiliser comme un des éléments de diagnostic et d'aide à la décision. C'est pourquoi, après la publication « Exercice de prospective régionale. D'ici 2030, une croissance de l'emploi portée par les services » réalisée en partenariat avec la DR Insee et la Direccte, l'ORM a lancé une étude « pilote » de prospective régionale dans le secteur des industries agroalimentaires.

Cette étude est conduite en partenariat avec les acteurs concernés du secteur, qui se sont montrés très intéressés et impliqués par la démarche. Il s'agit d'acteurs régionaux tels que la Friaa (Fédération régionale des industries agroalimentaires), l'Ifria (Institut de formation de l'industrie alimentaire), le Critt agroalimentaire (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies), et nationaux comme Observia, l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des industries alimentaires, avec l'appui de l'ANIA (Association nationale des industries alimentaires).

L'étude est fondée sur une articulation entre données quantitatives et paroles d'acteurs, entre analyse des spécificités régionales et des tendances d'évolution nationales. Articulation qui a permis la construction de scénarios des futurs envisageables spécifiques au secteur de l'industrie agroalimentaire en région PACA. L'objectif d'un tel travail est d'anticiper les changements et d'éclairer les stratégies d'action des partenaires socioprofessionnels et des pouvoirs publics, en matière de politique de ressources humaines au service du développement de l'emploi et des compétences.

Philippe GUY

Président de l'ORM

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier les partenaires de cette étude pour leur engagement et le temps qu'ils y ont consacré. La qualité des échanges et la convivialité de ce groupe de travail ont facilité nos travaux.

Un grand merci également aux responsables d'entreprise, ainsi qu'aux nombreux experts qui nous ont reçus en entretien.

LA PROSPECTIVE RÉGIONALE EN PACA

> ÉTUDE « PILOTE » SUR L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 : LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	9
1. LE PARTENARIAT : UNE RÉELLE CO-CONSTRUCTION.....	9
2. UNE ÉTUDE PILOTE SUR LE SECTEUR DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : DE L'INTÉRÊT DE CROISER LE RÉGIONAL, LE NATIONAL ET LE SECTORIEL.....	10
3. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE RÉGIONALE.....	12
4. LE PÉRIMÈTRE DU CHAMP, LES SOURCES.....	14
4.1. Le champ du secteur d'activité des industries agroalimentaires.....	14
4.2. Le champ des métiers des industries agroalimentaires.....	16
4.3. Les sources.....	16
CHAPITRE 2 : LE DIAGNOSTIC	17
1. LE CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE (AU SENS DE L'INSEE).....	18
1.1. Les établissements.....	18
1.2. L'emploi.....	18
2. LES ACTIFS EN EMPLOI ET CONDITIONS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE (PÉRIMÈTRE IAA AD HOC).....	20
2.1. Le profil des actifs des IAA de PACA.....	20
2.2. Les conditions d'emploi.....	23
3. LES ATOUTS, FAIBLESSES ET FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR IAA.....	24
3.1. Les atouts et faiblesses.....	24
3.2. Les facteurs d'évolution.....	27
CHAPITRE 3 : DES PROSPECTIVES NATIONALES ET RÉGIONALES	31
1. DES DÉMARCHES DE PROSPECTIVE DIFFÉRENTES.....	31
2. LA RÉGIONALISATION DES SCÉNARIOS NATIONAUX.....	34
2.1. Les caractéristiques des scénarios nationaux de l'étude d'Observia.....	34
2.2. L'écriture des scénarios régionaux.....	37
3. LES IMPACTS DES SCÉNARIOS RÉGIONAUX EN TERMES DE COMPÉTENCES SUR LES ACTIVITÉS ET MÉTIERS.....	40
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE.....	50
GLOSSAIRE.....	52
ANNEXES	
1. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS EMPLOI/FORMATION/ORGANISATION DU TRAVAIL CONCERNANT LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES.....	53
2. MÉTIERS RETENUS POUR L'ÉTUDE ET ÉVOLUTION 2006-2011 DES ACTIFS EN EMPLOI PAR MÉTIER (PÉRIMÈTRE AD HOC).....	55
3. TABLEAU DES PROJECTIONS D'EMPLOI PACA.....	59
4. PRÉVISIONS 2015 ET RECRUTEMENTS 2014 (OBSERVIA).....	60

INTRODUCTION

Ces dernières années, nos partenaires et nos commanditaires ont interpellé l'Observatoire régional des métiers (ORM) pour élaborer une démarche de prospective régionale sur le champ de l'emploi et la formation. En effet, la décentralisation de la formation professionnelle s'est poursuivie et les compétences des conseils régionaux se sont élargies, souvent en partenariat avec l'État : développement économique, transports, aménagement du territoire, environnement, etc.

Par ailleurs, la crise économique de ces dernières années est venue renforcer le besoin d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques, tant du côté des pouvoirs publics que des acteurs socioéconomiques.

Le contexte national rend ce questionnement d'actualité : la création des observatoires nationaux prospectifs de branche ainsi que l'élaboration des CPRDFP (contrats des plans régionaux de développement des formations professionnelles) au sein des comités de coordination régionale de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que la circulaire de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) d'août 2011 concernant les Carif (centres d'animation, de ressources et d'information sur la formation)-OREF recentrent les OREF sur leur cœur de métier et confortent la prospective comme axe de travail. De même, le CNFPTLV (Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie) montre qu'en vingt ans d'existence la fonction des Carif-OREF en matière d'accompagnement et d'anticipation des mutations économiques s'est affirmée (CNFPTLV, 2013).

Une étude menée par le Céreq (Centre d'étude et de recherche sur les qualifications) et France Stratégie a permis d'expertiser les différents travaux régionaux de prospective sous des aspects méthodologiques (Lainé & Valette-Wursthén, 2014). Ce travail alimente les réflexions du Réseau emploi compétences (REC) mis en place par France Stratégie réunissant les observatoires régionaux, les observatoires de branche, ainsi que les acteurs et experts nationaux.

L'ORM émettait des réserves avant de se lancer dans ce type d'exercice pour deux raisons : la première est relative au fait que les difficultés méthodologiques liées à la prospective au niveau national sont amplifiées au niveau régional du fait des spécificités régionales. Afin de pallier ces difficultés, une articulation est nécessaire entre les résultats de travaux nationaux et régionaux. La deuxième raison concerne l'usage des données produites par les interlocuteurs. Le risque est grand de tomber dans une logique adéquationniste qui nécessiterait une prospective en termes d'emploi, de besoins en formation et in fine de prévisions de recrutement. Or, il est difficile de quantifier les prévisions de recrutement.

Nous avons examiné différentes méthodologies de prospective régionale existantes, notamment dans le cadre du réseau inter-Carif-OREF (RCO), qui porte un groupe de travail sur la prospective régionale réunissant une dizaine de régions. Une synthèse des travaux de ce groupe a été réalisée en 2013 (Boyer, 2013).

En raison d'un contexte plus pressant, nous avons décidé de nous lancer dans un exercice de prospective régionale début 2013. Nous nous sommes tournés vers la direction régionale de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) et la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi) en leur proposant de construire ensemble une méthodologie de projections d'emploi qui à la fois repose sur les tendances nationales et tient compte des spécificités régionales, notamment la démographie, le taux de chômage et la structure de l'appareil économique. (Boyer et al., 2013).

Ces projections d'emploi par secteur d'activité ont constitué un levier au démarrage de la présente étude. En effet, en tant qu'OREF, et donc ayant une mission d'aide à la décision, nous avons souhaité aller au-delà et prolonger ce travail. L'objectif d'une prospective régionale est non seulement de réaliser un suivi de l'évolution de l'emploi à partir d'un diagnostic quantitatif et qualitatif, mais aussi d'accompagner les acteurs institutionnels et socioéconomiques dans l'appropriation de ces résultats afin d'en faire un des éléments de diagnostic et d'aide à la décision. L'ORM souhaitait dépasser l'étape des projections d'emploi et prolonger ce travail en conduisant une étude pilote sur un secteur d'activité, celui des industries agroalimentaires (IAA). Plusieurs raisons ont conduit à ce choix : un partenariat ancien et très collaboratif avec les représentants professionnels en région, et l'existence d'un observatoire prospectif national actif (Observia). En parallèle, ce secteur a également retenu l'attention du groupe de travail national inter-Carif-OREF sur la prospective régionale qui travaille, depuis 2014, à l'élaboration d'un tableau de bord portant sur l'économie, l'emploi et la formation.

CHAPITRE 1

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'ESSENTIEL

- **Une réelle co-construction de la démarche de prospective**

- Des professionnels régionaux intéressés et engagés
- Un diagnostic « dynamique » partagé faisant ressortir les atouts et les faiblesses d'un secteur professionnel dans la région

- **Une étude « pilote »**

- Un croisement pertinent entre les niveaux national et régional : première collaboration entre un OREF et un observatoire de branche en PACA
- Une méthode originale de construction de scénarios régionaux qui déconstruit une par une les composantes des scénarios nationaux pour reconstruire des scénarios régionaux sur mesure

- **Plusieurs étapes**

- Établir un diagnostic quantitatif suivi d'un diagnostic qualitatif comprenant une analyse des atouts et faiblesses du secteur en région et les principaux facteurs d'évolution
- Régionaliser les scénarios sur la base des scénarios nationaux d'Observia
- Identifier les impacts des scénarios régionaux en termes de compétences métiers

- **Un périmètre ad hoc**

- Un périmètre des industries agroalimentaires défini par le groupe de travail, tant pour le champ des activités économiques que sur celui des métiers retenus



1. LE PARTENARIAT : UNE RÉELLE CO-CONSTRUCTION

Cette étude pilote est conduite en partenariat avec les acteurs du secteur agroalimentaire, qui se sont montrés très intéressés par la démarche. Qu'il s'agisse d'acteurs régionaux, tels l'Ifria et la Friaa, ou nationaux tel Observia.

Ce partenariat permet un croisement des approches nationale, régionale et sectorielle. Ce groupe s'est réuni régulièrement depuis le début de l'année 2014 et a travaillé de concert tout au long de l'étude. Chaque partenaire a apporté des éléments de connaissance et de réflexion en toute transparence. Le champ de compétences et d'expertise étant différent d'une structure à l'autre, le pluralisme des points de vue a été constructif et a permis des échanges de fond, parfois controversés, mais débouchant toujours sur des points actés d'une manière commune, après débats et explicitations des positions de chacun.

La démarche est originale dans le sens où elle ne s'inspire pas d'une étude similaire qui aurait pu servir d'exemple ou de modèle. En effet, aucun projet n'a jamais été engagé au niveau régional en s'appuyant sur le national, si ce n'est en termes de déclinaison peu ou prou mécaniste. Cette étude régionale est réalisée sur des constats nationaux confrontés aux spécificités régionales. En d'autres termes, il s'agit

de se baser sur des éléments de cadrage nationaux (les grandes tendances, l'environnement du secteur professionnel...) et de les mettre en regard avec la réalité régionale de l'activité économique des industries agroalimentaires : nature des établissements, composition des secteurs d'activité, forces et faiblesses constatées sur le territoire régional.

Pour élaborer cette démarche de prospective, un tableau de bord dynamique du secteur agroalimentaire a été co-construit de façon à caractériser le secteur de façon objective et mieux saisir ses évolutions (sur les entreprises, les données économiques, l'emploi, etc.). Ces données chiffrées ont été discutées et enrichies par les acteurs au cours des réunions du groupe de travail. Il faut souligner l'appropriation par tous les acteurs des données statistiques ayant donné lieu à des échanges constructifs au sein du groupe de travail.

L'objectif poursuivi était d'aboutir à une maquette prospective sectorielle partagée, de dégager des enjeux sectoriels régionaux emploi-formation qui permettront aux acteurs régionaux, institutionnels et socioéconomiques d'agir sur l'avenir du secteur, en utilisant de manière efficace et pertinente les dispositifs d'action publique, des branches et des OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), tels que les contrats d'étude prospective côté État et les IRIS (Intervention régionale pour l'investissement social) côté région PACA par exemple.

2. UNE ÉTUDE PILOTE SUR LE SECTEUR DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES : DE L'INTÉRÊT DE CROISER LE RÉGIONAL, LE NATIONAL ET LE SECTORIEL

Chaque OREF nourrit des relations spécifiques selon les régions avec les pouvoirs publics et les partenaires socioéconomiques. Certains animent des réseaux, ont noué de forts partenariats avec l'Insee, la Direccte, les rectorats, le Conseil régional. D'autres, au contraire, rencontrent plus de difficultés dans cette alliance. Cette dimension partenariale influence la possibilité de mettre en place une démarche de prospective régionale, démarche favorisée par une concertation, un diagnostic partagé et un projet commun de développement de la région en matière d'emploi-formation.

Un des enjeux d'une démarche de prospective régionale consiste à s'ancrer au sein de politiques régionales déclinées dans plusieurs schémas, qu'ils soient conduits par l'État : Paser (projet d'action stratégique de l'État en région), ou conjointement par la Région et l'État : Sradet, SRI et SRDE (schéma régional d'aménagement et de développement du territoire ; schéma régional de l'innovation ; schéma régional de développement économique).

Selon Lainé et Valette-Wursthén, la prospective sur les métiers et qualifications a de nombreux avantages au niveau régional. Ainsi, « se projeter dans le futur amène à examiner le champ des possibles et du souhaitable, ses ressorts, les contraintes et les leviers d'action. Ceci oblige à se pencher sur les tendances passées des secteurs et des métiers, ainsi qu'à analyser les spécificités de la région et les trajectoires possibles. Un tel exercice facilite le partenariat en région, dans la mesure où il nécessite des regards croisés sur la démographie, l'appareil productif, l'emploi et l'offre de formation et où il impulse des confrontations entre experts, statisticiens, opérationnels et décideurs. Les travaux au niveau régional sont porteurs d'une réelle plus-value pour les acteurs et les décideurs. C'est un niveau pertinent de collaboration et de concertation entre les acteurs, de mobilisation des entreprises et de mise en œuvre des plans d'actions ». (Lainé et Valette-Wursthén, 2014, p. 9).

Un autre enjeu est donc aussi de rechercher les articulations pertinentes entre les résultats des travaux nationaux et la construction des travaux régionaux.

L'observatoire prospectif national paritaire du secteur des IAA a réalisé des études prospectives nationales (Observia, 2008 et 2009). Comment les utiliser en région ? En parallèle, quel est l'intérêt pour une instance nationale de s'intéresser au régional ? Il va de soi qu'il est nécessaire d'avoir des intérêts communs pour que la collaboration entre un OREF et un observatoire de branche soit efficiente.

Quels intérêts pour Observia ?

Observia a pour mission d'établir un état des lieux (éléments statistiques essentiellement) ; une fonction de veille prospective, d'anticipation sur l'évolution des métiers, des qualifications, des compétences (gestion prévisionnelle des emplois et compétences) ; une fonction de développement de partenariat entre branches/ secteurs, territoires, service public de l'emploi pour échanger sur les données et résultats mais aussi sur les pratiques et méthodes, les initiatives propres et les actions communes ; et enfin une fonction de communication et de mise à disposition de la connaissance produite.

Le maillage régional est un des axes stratégiques de l'observatoire national car il souhaite être au plus près des problématiques locales et contribuer à assurer une veille prospective sur l'évolution des métiers au niveau local et régional ainsi que favoriser l'implantation des entreprises. Il s'agit aussi pour Observia d'être proche des stratégies qui sont développées au niveau des territoires par l'État, la Région, les collectivités, les entreprises, et notamment d'être davantage contributeur dans le cadre des schémas régionaux emploi-formation.

Quels intérêts pour la Friaa et l'Ifria ?

Les attentes de ces deux structures – qui sont respectivement une fédération et un institut de formation – sont proches puisque les enjeux de formation et de qualification sont étroitement liés au développement économique du secteur, à la définition d'une stratégie régionale et à un effort d'anticipation à un horizon plus lointain.

Plus précisément, il s'agit d'affiner la connaissance du secteur en PACA : les sous-secteurs qui progressent, qui stagnent, qui déclinent, afin d'identifier les opportunités de développement. D'autres objectifs sont visés : articuler les politiques nationales et régionales et élargir la thématique sur l'emploi aux spécificités du secteur (saisonnalité, difficultés de recrutement...).

Enfin, pour les professionnels, il est opportun d'être force de proposition pour infléchir les actions et dispositifs nationaux déclinés en région ou spécifiquement régionaux.

Quels intérêts pour l'ORM ?

Il s'agit d'une démarche nouvelle pour l'ORM, visant à accompagner les acteurs du secteur dans l'appropriation des données produites via le diagnostic dynamique et à être au plus près de leurs interrogations pour les aider à faire évoluer le secteur.

La construction d'une méthode qui articule le niveau régional et le niveau national selon les spécificités régionales existantes représente aussi un intérêt non négligeable pour une structure régionale telle que l'ORM. Par ailleurs, un travail coopératif entre un OREF et un observatoire national prospectif de branche constitue une approche nouvelle pour les deux organismes, qui n'ont pas forcément l'habitude de collaborer alors que la complémentarité des niveaux territoriaux est manifeste, les méthodes de travail relativement proches et le champ d'observation commun.

En termes de perspective, l'ORM souhaite poursuivre cette démarche en la mobilisant pour d'autres secteurs d'activité.

3. LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE RÉGIONALE

Afin de mener à bien cet exercice de prospective, il est nécessaire de prendre en compte les spécificités régionales des activités économiques sur le territoire et les caractéristiques de la population (démographie, niveau de qualification, etc.). En effet, les caractéristiques du territoire facilitent ou freinent l'accès à l'emploi (infrastructures de transport, présence de pôles universitaires, problème de coût du logement, attractivité de la région et qualité de vie, etc.).

La plupart des branches professionnelles et/ou OPCA sont engagés dans des dispositifs (État-Région-OPCA) concourant au développement de l'emploi, de la formation et de la sécurisation des parcours professionnels. Ceux-ci sont pris en compte afin de mutualiser, de tirer les leçons de ce qui a été déjà fait et de ce qui est en cours.

La démarche de prospective s'est construite et pensée « chemin faisant » compte tenu de la nature singulière de l'exercice pour un OREF. Elle a été l'objet de débats entre les différents experts du champ et optimisée au fur et à mesure. Les membres du groupe de travail ont exprimé une volonté forte de ne pas dupliquer une démarche « clé en main » au secteur, afin que celle-ci soit au plus proche du terrain possible.

La première étape fut d'appréhender le secteur d'activité ciblé à partir d'un recueil de données de cadrage ainsi que d'une analyse des atouts et faiblesses du secteur et des facteurs d'évolution. Une deuxième étape a consisté en l'analyse des scénarios de la prospective nationale dans l'objectif de les régionaliser. La troisième étape fut d'évaluer les conséquences des scénarios régionaux pour le secteur en termes de compétences métiers.

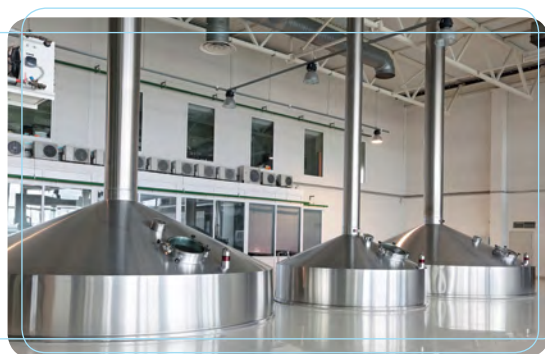
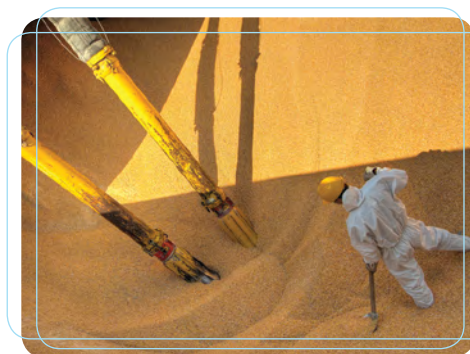
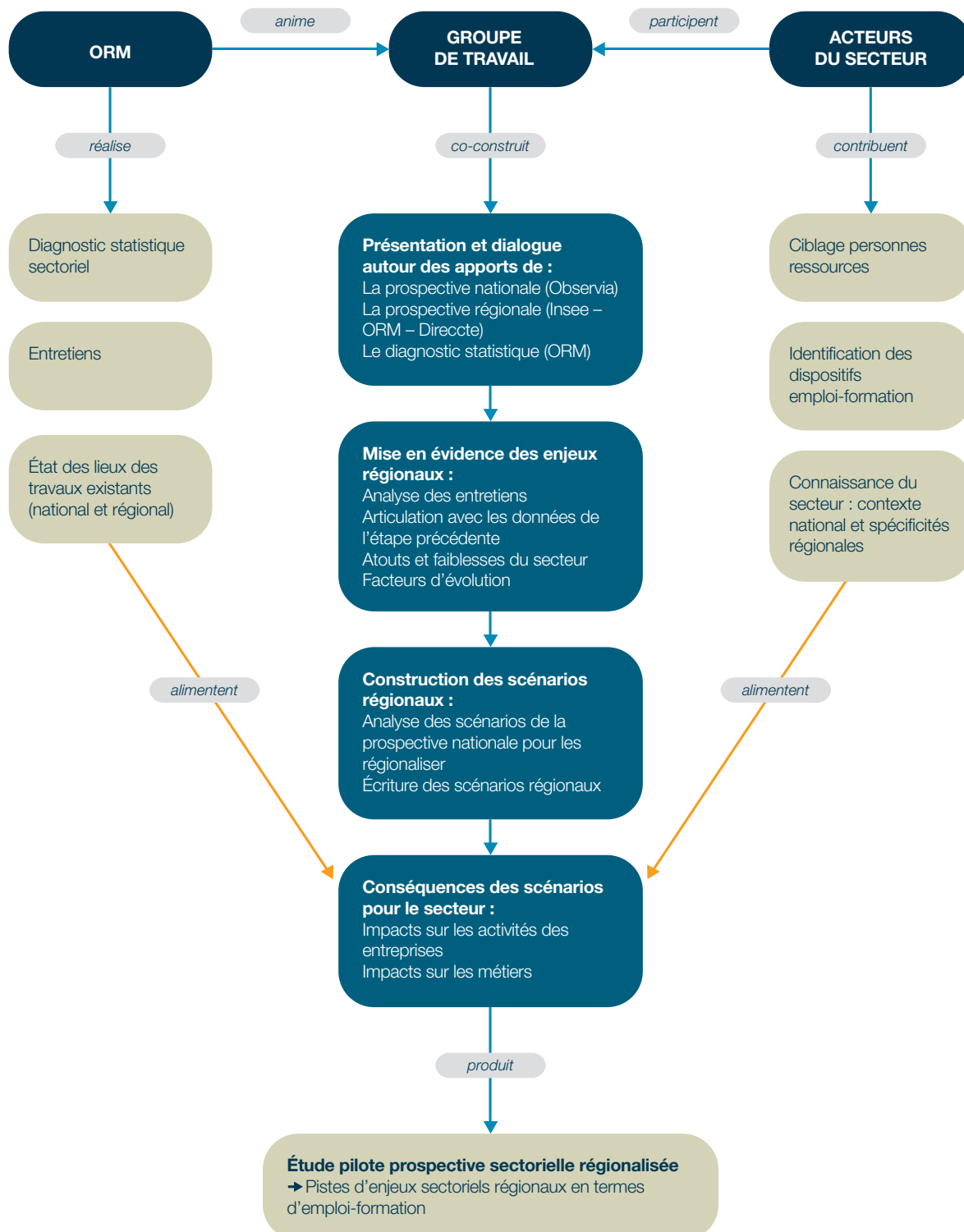


SCHÉMA DE LA DÉMARCHE CO-CONSTRUITE DE PROSPECTIVE RÉGIONALE EN PACA



4. LE PÉRIMÈTRE DU CHAMP, LES SOURCES

4.1. LE CHAMP DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Les différents périmètres liés aux industries agroalimentaires utilisés correspondent à des logiques d'utilisation et/ou de gestion différentes. Plusieurs logiques sont à l'origine de ces différents périmètres : une logique d'ajustement aux conventions collectives, une logique de services auprès d'entreprises adhérentes à une fédération professionnelle en région (l'Association nationale des industries alimentaires rassemble, quant à elle, 20 fédérations nationales sectorielles), une logique de respect de la nomenclature de la statistique publique (notamment l'Insee), une logique institutionnelle qui pousse à la fusion de plusieurs observatoires prospectifs de branche ou interbranches et des OPCA avec la création d'Opcalim (Organisme paritaire agréé des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail) depuis 2012, et enfin une logique du ministère de tutelle (ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt) qui a son propre périmètre.

Nous ne prenons pas en compte la notion de « filière » qui regroupe l'amont et l'aval des IAA : agriculture, logistique, commerce de gros, circuits de distribution. Une autre étude serait nécessaire pour la filière en particulier compte tenu de son large spectre incluant une diversité d'acteurs.

Pour étudier une activité, il est possible de définir deux périmètres distincts à partir des notions de secteur et branche professionnelle :

- l'un basé sur un regroupement de secteur cohérent au regard de la NAF et de la statistique publique (Insee) tel que le propose la nomenclature agrégée (NA 38) ;
- l'autre basé sur l'ensemble des secteurs que regroupe la branche professionnelle au regard des accords ou de la convention collective de ladite branche.

Un périmètre d'étude *ad hoc* a été défini entre la Friaa, l'Ifria, Observia et l'ORM sur la base d'une nomenclature d'activité française en 732 postes, et validé par tous. Nous avons pris le champ traditionnel des industries de transformation en excluant l'artisanat des métiers de bouche (boulangeries, pâtisseries et charcuteries), qui relève d'autres fédérations. Pour les mêmes raisons, la viticulture n'a pas été retenue, qui est du ressort de l'agriculture – on a néanmoins gardé la viniculture, qui est une activité de transformation. Le commerce de gros alimentaire et le commerce de détail alimentaire ont également été exclus. Dans le document, la précision est apportée au cas par cas avec l'acception suivante : « secteur IAA *ad hoc* ».

Ci-dessous, une présentation du périmètre IAA *ad hoc* retenu au regard des champs existants (Insee et Observia).

Périmètre retenu par le groupe de travail IAA PACA

Code NAF	Libellé
----------	---------

10.11Z	Transformation et conservation de la viande de boucherie
--------	--

10.12Z	Transformation et conservation de la viande de volaille
--------	---

10.13A	Préparation industrielle de produits à base de viande
--------	---

10.20Z	Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques
--------	---

10.31Z	Transformation et conservation de pommes de terre
--------	---

10.32Z	Préparation de jus de fruits et légumes
--------	---

10.39A	Autre transformation et conservation de légumes
--------	---

10.39B	Transformation et conservation de fruits
--------	--

10.41A	Fabrication d'huiles et graisses brutes
--------	---

10.41B	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
--------	--

10.42Z	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
--------	---

Le code NAF

(pour Nomenclature d'activités française) est un code attribué par l'Insee à chacun des secteurs d'activité économique.

Il permet à l'institut de statistiques d'octroyer à chaque entreprise française et à chacun de ses établissements un code APE (pour Activité principale exercée).

10.51A	Fabrication de lait liquide et de produits frais
10.51B	Fabrication de beurre
10.51C	Fabrication de fromage
10.51D	Fabrication d'autres produits laitiers
10.52Z	Fabrication de glaces et sorbets
10.61A	Meunerie
10.61B	Autres activités du travail des grains
10.62Z	Fabrication de produits amylacés
10.71A	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche
10.71B	Cuisson de produits de boulangerie
10.72Z	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation
10.73Z	Fabrication de pâtes alimentaires
10.81Z	Fabrication de sucre
10.82Z	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
10.83Z	Transformation du thé et du café
10.84Z	Fabrication de condiments et assaisonnements
10.85Z	Fabrication de plats préparés
10.86Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
11.01Z	Production de boissons alcooliques distillées
11.02A	Fabrication de vins effervescents
11.02B	Vinification
11.03Z	Fabrication de cidre et de vins de fruits
11.04Z	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.05Z	Fabrication de bière
11.06Z	Fabrication de malt
11.07A	Industrie des eaux de table
11.07B	Production de boissons rafraîchissantes

Sous-secteurs de la nomenclature Insee, non retenus pour le périmètre IAA *ad hoc*

Code NAF	Libellé
10.13B	Charcuterie
10.71C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
10.71D	Pâtisserie
10.91Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
10.92Z	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
12.00Z	Fabrication de produits à base de tabac

Sous-secteurs de la classification Opcalim et Observia, non retenus pour le périmètre IAA *ad hoc*

Code NAF	Libellé
01.62Z	Activités de soutien à la production animale
10.13B	Charcuterie
10.71C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
10.71D	Pâtisserie
10.91Z	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
13.10Z	Préparation de fibres textiles et filature

46.17B	Autres intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
46.21Z	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
46.23Z	Commerce de gros d'animaux vivants
46.31Z	Commerce de gros de fruits et légumes
46.32A	Commerce de gros de viandes de boucherie
46.32B	Commerce de gros de produits à base de viande
46.33Z	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
46.34Z	Commerce de gros de boissons
46.38A	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
46.61Z	Commerce de gros de matériel agricole
46.75Z	Commerce de gros de produits chimiques
47.22Z	Commerce de détail viandes et produits à base de viande
47.23Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques
47.24Z	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
47.25Z	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
47.76Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux
47.81Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
52.10A	Entreposage et stockage frigorifique
56.10C	Restauration de type rapide
56.21Z	Services des traiteurs
69.20Z	Activités comptables
94.11Z	Activités des organisations patronales et consulaires
94.12Z	Activités des organisations professionnelles
94.99Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

4.2. LE CHAMP DES MÉTIERS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Afin de décrire les métiers exercés en région, seul le recensement de la population de l'Insee peut être mobilisé : caractéristiques individuelles, conditions d'exercice de l'emploi, etc. Nous avons donc retenu la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003) au niveau le plus agrégé, en 486 postes d'actifs.

Grâce à l'expertise des professionnels du groupe de travail, un périmètre a été défini sur ces professions, en enlevant celles qui étaient rattachées à d'autres secteurs d'activité. Les métiers issus de la nomenclature Insee ont ensuite été regroupés au sein des huit « familles de métiers » issues du répertoire d'Observia, à savoir : production, maintenance et travaux, contrôle-analyse laboratoire, innovation, recherche et développement, QHSSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement), logistique, dirigeants et services généraux, achats, commercialisation et ventes, marketing. Un regroupement des métiers en PCS a été réalisé selon la classification d'Observia afin de se caler sur le modèle national et ainsi respecter la logique de branche (cf. annexe 2).

Enfin, toutes les données par métier ont été croisées avec le périmètre du secteur d'activité retenu.

4.3. LES SOURCES

En termes de recueil des données, au-delà des sources statistiques (recensement de la population de l'Insee, connaissance locale de l'appareil productif de l'Insee...), ont été mobilisées des sources documentaires (cf. bibliographie), des entretiens avec les principaux responsables de structures régionales dans le secteur des industries agroalimentaires telles que le Critt, la Friaa, l'Ifria, Opcalim, Observia, Terralia (pôle de compétitivité de la filière fruits et légumes), la Draaf (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur), le Conseil régional et auprès de responsables d'entreprises locales.

CHAPITRE 2

LE DIAGNOSTIC

L'ESSENTIEL

• Les entreprises de l'industrie agroalimentaire en région

- Un tissu économique composé essentiellement de TPE et PME
- Deux gros bassins d'activités, l'un à Marseille, l'autre à Avignon
- Un secteur résistant à la crise mais des effectifs en baisse depuis 2010
- PACA est au 4^e rang national en termes d'emploi concernant l'activité des fruits et légumes et 5^e pour l'industrie des boissons

• Les conditions d'emploi en PACA

- Une population active principalement dans la production avec une part dominante d'ouvriers non qualifiés
- Une part des femmes plus importante que dans le reste de l'industrie et plus diplômées que les hommes
- Une proportion de non-diplômés plus importante que dans les autres secteurs
- Une part de l'apprentissage sensiblement égale dans les industries agroalimentaires et dans l'industrie
- Une part plus importante d'actifs travaillant à temps complet que dans l'ensemble des secteurs

• Les IAA en PACA possèdent des atouts et faiblesses spécifiques

- Les atouts de la région : densité de la population résidentielle, infrastructures de transports (autoroutes, aéroports), port autonome de Marseille, image positive de la Provence et de centres de ressources techniques et de recherche très présents sur le territoire
- Un tissu d'entreprises composé de grands groupes et de TPE et PME familiales, une diversité d'activités de production et des activités de « niche » et haut de gamme
- Une forte collaboration des organismes professionnels auprès des entreprises et auprès des pouvoirs publics
- La faiblesse des stratégies agroalimentaires et agricoles pour lutter contre la concurrence, et la structuration insuffisante de certaines filières régionales
- Un déficit d'entreprises de taille intermédiaire qui freine l'investissement dans le matériel et l'immatériel
- Un poids considérable de la grande distribution qui tire les prix vers le bas
- Une implantation fréquente des entreprises en zone rurale ne favorisant pas les recrutements
- Un coût et une rareté du foncier et des logements ne favorisant pas l'attractivité

• Le secteur agroalimentaire est influencé par des facteurs d'évolution économiques ; politiques et réglementaires ; démographiques et socioculturels...

- L'environnement des IAA n'est pas caractérisé par des bouleversements de grande ampleur ou des ruptures drastiques (sauf en cas de crise sanitaire médiatisée)
- Les aspects relevant des attentes des consommateurs, des relations commerciales et des pressions législatives vont être particulièrement influents sur les activités et les métiers des IAA
- L'environnement externe n'affecte pas de la même façon les entreprises selon leur taille, leur type de production (viande, boulangerie, produits préparés) et selon leur positionnement au sein de la filière (1^{re} transformation, 2^e transformation...)

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie. (Définitions Insee).

Taux de dépendance = rapport entre les effectifs salariés dépendant d'un centre de décision hors PACA et l'ensemble des salariés de PACA.

Le diagnostic du secteur des industries agroalimentaires est ici décliné, dans un contexte national et régional, selon trois approches :

- l'emploi et les établissements selon le périmètre IAA de l'Insee (données quantitatives) ;
- l'emploi selon le périmètre IAA *ad hoc* (données quantitatives) ;
- les atouts et faiblesses du secteur IAA (données qualitatives).

1. LE CONTEXTE NATIONAL ET RÉGIONAL DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE (NOMENCLATURE INSEE)

1.1. LES ÉTABLISSEMENTS

Selon l'Insee PACA, en 2010 les établissements – au nombre de 1 600 environ – sont majoritairement (83 %) de moins de dix salariés dans le secteur des IAA (les charcuteries, boulangeries et pâtisseries artisanales sont exclues du champ), tout comme dans l'ensemble des industries en PACA, (Insee & Direccte, 2013). Selon la Draaf PACA, les principaux établissements du secteur IAA en région sont représentés par des établissements à la fois nationaux et internationaux. Une minorité d'entreprises de plus de 100 salariés dont cinq seulement de plus de 250 salariés (Haribo Ricqlès Zan, Campbell France SAS, SA Ricard, McCormick France, SAS Agis). (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013).

En PACA, 60 % des établissements appartiennent à des entreprises mono-régionales (l'ensemble des salariés travaillent dans une entreprise dont l'établissement est implanté en région). Ce chiffre est proche de celui des autres régions de France si l'on excepte l'Île-de-France, la Corse et les départements et/ou régions d'outre-mer. (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013).

1.2. L'EMPLOI

- Selon la Draaf PACA, les IAA sont présentes sur tout le territoire de PACA, avec cependant deux gros bassins d'activité. L'un autour de Marseille, qui s'explique par la présence du port, et l'autre proche d'Avignon, lié à la zone de production locale (ex : fruits et légumes) (Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2013).
- Le taux de dépendance de la région est de 54 % pour PACA (23 % des effectifs dépendent d'une autre région française et 31 % dépendent de l'étranger). Ce chiffre est identique en France de province.
- Le nombre d'embauches augmente massivement en été (période de transformation des fruits et légumes de saison et consommation accrue due à la fréquentation touristique), et ce chaque année. Un autre pic d'embauche est perceptible en septembre pour la préparation des fêtes de fin d'année ainsi qu'en avril pour la période de Pâques. L'intérim représente 9 % de l'emploi en ETP (équivalent temps plein) en 2010 dans le secteur des IAA (Insee, 2013).
- En PACA, l'emploi salarié est stable entre 2005 et 2011 et est en baisse pour la France (tableau ci-contre).



TABLEAU 1 RÉPARTITION DES SALARIÉS SELON LES DIFFÉRENTS SOUS-SECTEURS DES IAA EN PACA ET EN FRANCE

Code A129	Libellé en 129 postes de la NAF	PACA					France				
		Salariés 2005	Salariés 2011	Évolution 2005-2011 (en %)	Répartition 2011 (en %)	Rang en 2011	Salariés 2005	Salariés 2011	Évolution 2005-2011 (en %)	Répartition 2011 (en %)	Rang en 2011
C10A	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande	1 869	1 810	- 3	8	5	123 756	109 317	- 12	22	2
C10B	Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques	205	193	- 6	1	8	10 909	11 192	+ 3	2	9
C10C	Transformation et conservation de fruits et légumes	1 453	1 881	+ 29	8	4	22 390	22 581	+ 1	5	6
C10D	Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	149	175	+ 17	1	9	3 558	2 842	- 20	1	10
C10E	Fabrication de produits laitiers	358	376	+ 5	2	7	55 704	52 688	- 5	11	4
C10F	Travail des grains ; fabrication de produits amylacés	646	507	- 22	2	6	13 374	12 987	- 3	3	8
C10G	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	11 063	11 492	+ 4	49	1	160 800	163 267	+ 2	33	1
C10H	Fabrication d'autres produits alimentaires	5 623	4 659	- 17	20	2	65 499	67 213	+ 3	4	3
C10K	Fabrication d'aliments pour animaux	220	133	- 40	1	10	17 235	16 433	- 5	3	7
C11Z	Fabrication de boissons	1 929	2 244	+ 16	10	3	36 606	36 830	+ 1	7	5
Ensemble		23 515	23 470	0	100		509 831	495 350	- 3	100	

Champ : emploi salarié marchand et non marchand, au lieu de travail, nomenclature en 129 postes.

Source : Insee - CLAP 2011 - Traitement ORM.

L'effectif en emploi salarié est stable entre 2005 et 2011 pour PACA et en baisse pour la France, et ce d'une manière moindre en PACA qu'en France. Cette tendance d'ensemble masque des disparités. Les secteurs en région qui enregistrent des baisses d'effectif ont connu des fermetures de sites de grands groupes. Il s'agit notamment de la fabrication d'aliments pour animaux (- 40 %). Cette baisse est nettement

Le sous-secteur « Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires » inclut l'artisanat, ce qui explique le total très supérieur des effectifs par rapport au périmètre de l'étude *ad hoc* ; en effet, en PACA, ce sous-secteur représente près de la moitié des effectifs (contre un tiers au niveau national).

moins marquée pour la France. Les autres sous-secteurs en perte d'emplois en PACA sont le travail des grains qui perd 22 %, contre 3 % en France, et la fabrication d'autres produits alimentaires (plats préparés, confiserie, sucre, cacao...) qui perd 17 %, alors qu'elle est légèrement à la hausse pour la France. Trois secteurs en région enregistrent une hausse marquée des effectifs : la transformation et conservation des fruits et légumes (près de 30 % en plus) alors que ce secteur reste stable en France, la fabrication d'huiles, graisses végétales et animales (17 % en plus) alors que pour la France la perte est de 20 %, mais ce secteur ne pèse pas sur la région (moins de 200 salariés). Enfin, la fabrication de boissons est en hausse de 16 % en région et stagne en France. Les principales différences entre la France et PACA sont qu'en PACA il y a peu de fabrications et transformations liées à la viande et aux produits laitiers et peu de fabrications d'aliments pour animaux ; à l'inverse, toujours pour la région, il existe plus d'emplois liés à la transformation de fruits et légumes et de fabrication d'autres produits alimentaires, ainsi que les boissons. À noter qu'en région comme en France les sous-secteurs liés aux poissons, crustacés et mollusques ainsi que la fabrication d'huiles et graisses sont peu importants en termes d'emploi pour l'ensemble du secteur des IAA. Concernant la place de PACA comparée aux autres régions françaises, elle est au 4^e rang en termes d'emploi pour la transformation de fruits et légumes, au 5^e rang pour les industries de boisson et au 7^e pour les autres produits alimentaires.

2. LES ACTIFS EN EMPLOI ET CONDITIONS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE (PÉRIMÈTRE IAA AD HOC)

Dans ce chapitre, le périmètre du secteur des industries agroalimentaires étudié est celui construit de manière *ad hoc*, ne comprenant pas l'artisanat des métiers de bouche (boulangeries, pâtisseries et charcuteries ; la viticulture et le commerce de gros alimentaire et celui du commerce de détail alimentaire). Il concerne 11 280 actifs en emploi.

2.1. LE PROFIL DES ACTIFS OCCUPÉS DES IAA DE PACA

TABEAU 2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES FAMILLES DE MÉTIERS (CLASSIFICATION OBSERVIA : FAMILLES DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES)

	Effectifs	Répartition
Production	4 507	40 %
Maintenance et travaux	486	4 %
Logistique	1 807	16 %
Contrôle-analyse laboratoire/Innovation, R&D/QHSSE	416	4 %
Services généraux	1 833	16 %
Achats, commercialisation et ventes/Marketing	2 091	19 %
Dirigeants	140	1 %
Total	11 280	100 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.
Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

Au delà du poste principal de la production, il est à noter les parts non négligeables des fonctions commerciales, des services généraux et de la logistique.

TABLEAU 3 LES DIX PREMIERS MÉTIERS EXERCÉS DANS LE SECTEUR (FAP 87)

	Effectifs	Part de la FAP dans le secteur
Ouvriers non qualifiés des industries de process	1 691	15 %
Ouvriers qualifiés des industries de process	1 428	13 %
Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	1 174	10 %
Attachés commerciaux et représentants	785	7 %
Ouvriers non qualifiés de la manutention	785	7 %
Vendeurs	755	7 %
Ouvriers qualifiés de la manutention	635	6 %
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	447	4 %
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	430	4 %
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	396	4 %
Total des dix principaux métiers	8 528	76 %
Emploi total	11 280	100 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.

Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

Les principales familles professionnelles dans lesquelles se situent les salariés sont principalement du ressort des industries de process : 38 % (ouvriers qualifiés et non qualifiés, techniciens et agents de maîtrise).

Parmi les dix premiers métiers exercés, la part des ouvriers non qualifiés est dominante dans ce secteur (22 %).

Les dix principaux métiers représentent 76 % des métiers de l'ensemble du secteur.

TABLEAU 4 RÉPARTITION DES EFFECTIFS ET PART DES FEMMES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP)

	IAA			Industrie			Tous secteurs		
	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes
Agriculteurs exploitants	0	0 %	0 %	174	0 %	25 %	19 302	1 %	30 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	140	1 %	23 %	13 043	8 %	29 %	161 777	8 %	29 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 370	12 %	38 %	30 935	18 %	24 %	301 934	16 %	39 %
Employés	1 586	14 %	86 %	18 053	11 %	77 %	582 027	31 %	73 %
Ouvriers	5 255	47 %	31 %	55 367	33 %	16 %	343 512	18 %	16 %
Professions intermédiaires	2 928	26 %	35 %	51 226	30 %	28 %	495 102	26 %	53 %
Total	11 280	100 %	40 %	168 798	100 %	29 %	1 903 654	100 %	48 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.

Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

La proportion de l'encadrement, dans le secteur IAA *ad hoc*, est inférieure à celle du secteur industriel. Ainsi, les « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise » représentent 1 % dans ce secteur contre 8 % dans le secteur industriel et les « Cadres et professions intellectuelles supérieures » représentent respectivement 12 % contre 18 %. Les professions intermédiaires, quant à elles, sont de 26 % contre 30 %. En corollaire, les effectifs d'ouvriers sont en proportion plus importants dans les IAA *ad hoc* que dans l'industrie (47 % contre 33 %).

La part des femmes y est plus importante que dans le secteur industriel (40 % contre 29 %), et ce quelle que soit la CSP en dehors des chefs d'entreprise.

TABEAU 5 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE D'ÂGE

	IAA		Industrie		Tous secteurs	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Moins de 30 ans	1 962	17 %	30 624	18 %	367 105	19 %
30-54 ans	8 035	71 %	116 143	69 %	1 253 443	66 %
55 ans et plus	1 282	11 %	22 031	13 %	283 106	15 %
Total	11 280	100 %	168 798	100 %	1 903 654	100 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA *ad hoc*.
Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

La répartition des effectifs par tranche d'âge est sensiblement la même pour le secteur IAA *ad hoc*, le secteur industriel ainsi que l'ensemble des secteurs.

Toutefois, la tranche d'âge des 55 ans et plus est légèrement sous-représentée dans le secteur IAA *ad hoc* comparativement aux autres secteurs d'activité.

Niveaux de diplômes (Insee)

Les résultats du recensement de la population font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder.

- **Niveaux I et II** : diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, diplôme d'une grande école, doctorat, etc.
- **Niveau III** : diplôme de 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de la santé.
- **Niveau IV** : baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet supérieur, brevet professionnel ou de technicien, etc.
- **Niveau V** : CAP, BEP.
- **Aucun diplôme**.

TABEAU 6 RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE NIVEAU DE DIPLOME OBTENU ET SELON LE SEXE

	IAA			Industrie			Tous secteurs		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Niveaux I et II	14 %	12 %	13 %	20 %	16 %	17 %	19 %	18 %	19 %
Niveau III	18 %	14 %	16 %	20 %	16 %	17 %	21 %	14 %	17 %
Niveau IV	19 %	17 %	18 %	21 %	18 %	19 %	22 %	19 %	20 %
Niveau V	24 %	32 %	29 %	21 %	32 %	29 %	20 %	28 %	24 %
Aucun diplôme	25 %	25 %	25 %	18 %	18 %	18 %	18 %	22 %	20 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Effectifs	4 567	6 712	11 280	48 303	120 496	168 798	908 189	995 465	1 903 654

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA *ad hoc*.
Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

Dans le secteur *ad hoc* des IAA, la proportion de non-diplômés est plus importante que dans les autres secteurs (un quart des actifs en emploi). À l'inverse, les niveaux I et II sont moins présents dans les IAA *ad hoc* que dans les autres secteurs. Comme dans les autres secteurs, dans les IAA *ad hoc*, globalement les femmes sont plus diplômées que leurs homologues masculins. Les hommes, dans les IAA *ad hoc* comme dans le secteur industriel et l'ensemble des secteurs, détiennent plus souvent que les femmes un diplôme de niveau V (32 % contre 24 % dans les IAA).

Ces constats se retrouvent dans l'ensemble des secteurs mais dans des proportions moindres.

2.2. LES CONDITIONS D'EMPLOI

TABEAU 7 RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE STATUT D'EMPLOI

	IAA		Industrie		Tous secteurs	
	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition	Effectifs	Répartition
Non-salariés (aides familiaux, employeurs, indépendants)	140	1 %	15 648	9 %	261 380	14 %
Salariés : contrat à durée déterminée (CDD y compris contrat court saisonnier...)	601	5 %	7 035	4 %	170 339	9 %
Salariés : emploi sans limite de durée (CDI, titulaire fonction publique)	10 311	91 %	141 090	84 %	1 395 683	73 %
Autre (stagiaire rémunéré, emploi aidé, apprenti sous contrat, placé par une agence intérim)	227	2 %	5 025	3 %	76 253	4 %
Total	11 280	100 %	168 798	100 %	1 903 654	100 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.

Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

Comme pour le secteur industriel, l'emploi est majoritairement stable, et ce d'une manière plus prononcée dans le secteur *ad hoc* des IAA : 91 %, contre 84 % dans le secteur industriel et 73 % dans l'ensemble des secteurs. Les non-salariés (1 %) sont très peu représentés dans le secteur *ad hoc* des IAA comparativement au secteur industriel (9 %) et à l'ensemble des secteurs (14 %).

TABEAU 8 RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES APPRENTIS SELON LE NIVEAU DE DIPLOME PRÉPARÉ

	IAA		Industrie		Tous secteurs	
	Répartition	Part des femmes	Répartition	Part des femmes	Répartition	Part des femmes
Niveau I	9 %	4 %	13 %	4 %	7 %	2 %
Niveau II	3 %	2 %	2 %	1 %	3 %	1 %
Niveau III	24 %	5 %	14 %	3 %	14 %	6 %
Niveau IV	17 %	6 %	19 %	4 %	27 %	11 %
Niveau V	48 %	14 %	51 %	13 %	50 %	12 %
Total	100 %	31 %	100 %	25 %	100 %	33 %
Effectifs	282	87	4 342	1 070	29 653	9 763

Champ : Effectifs apprentis inscrits en CFA, périmètre IAA ad hoc.

Source : Conseil régional PACA – Effectifs apprentis au 31.12.2013 – Traitement ORM..

Quel que soit le découpage par secteurs d'activités, le niveau V représente la moitié des apprentis en région. La part des femmes dans l'apprentissage est moindre que celles des hommes mais reste légèrement supérieur dans les IAA *ad hoc* (31 %) comparativement au secteur industriel (25 %), et proche de l'ensemble des secteurs (33 %).

La part de l'apprentissage est sensiblement égale dans les IAA *ad hoc* et dans l'industrie (environ 2,5 %), et moindre que tous secteurs confondus (5 %).

Les effectifs de l'apprentissage

correspondent à une photographie au 31.12 des personnes inscrites dans un centre de formation des apprentis (données issues du Conseil régional PACA) et recensés dans les entreprises les accueillant en apprentissage et appartenant au champ de l'étude.

TABEAU 9 RÉPARTITION DES EFFECTIFS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

	IAA			Industrie			Tous secteurs		
	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes	Effectifs	Répartition	Part des femmes
Temps complet	10 268	91 %	37 %	153 933	91 %	25 %	1 565 622	82 %	41 %
Temps non complet	1 011	9 %	75 %	14 866	9 %	66 %	338 033	18 %	77 %
Total	11 280	100 %	40 %	168 798	100 %	29 %	1 903 654	100 %	48 %

Champ : population active ayant un emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.
Source : Insee – RP 2011 – Traitement ORM.

Dans le secteur *ad hoc* des IAA comme dans l'industrie en général, 91 % des actifs en emploi travaillent à temps complet (contre 82 % dans l'ensemble des secteurs). Parmi les personnes à temps non complet dans le secteur *ad hoc* des IAA, la part des femmes est plus importante (75 %) que dans l'industrie (66 %) mais équivalente à celle dans l'ensemble des secteurs (77 %).

Les données chiffrées des industries agroalimentaires permettent de comprendre le secteur dans le paysage national et régional. La partie suivante, explicitant les atouts, les faiblesses et les facteurs d'évolution, poursuit cette logique.

3. LES ATOUTS, FAIBLESSES ET FACTEURS D'ÉVOLUTION DU SECTEUR IAA

3.1. LES ATOUTS ET FAIBLESSES

La base de la grille AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) a été mobilisée afin de produire l'analyse qualitative du secteur agroalimentaire. La finalité de cette grille est de prendre en compte à la fois des facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces. Cette analyse est habituellement conduite sous la forme de réunions rassemblant des personnes concernées par la stratégie ou des experts.

Nous avons adapté la grille AFOM à nos besoins en conservant uniquement les thématiques atouts et faiblesses, qui concernent davantage ce qui est « interne » au secteur qui nous paraissaient essentiels. Le groupe a pris le parti de considérer les facteurs externes sous le format de « facteurs d'évolution » qui font l'objet du chapitre suivant.

Les atouts sont les éléments qui contribuent, facilitent, aident le secteur dans son développement. Ils sont les aspects positifs internes que contrôle le secteur, et sur lesquels on peut bâtir dans le futur.

Les faiblesses sont les éléments du contexte qui empêchent, qui font obstacle au développement du secteur. Elles sont les aspects négatifs internes pour lesquels des marges d'amélioration importantes existent.

Les atouts comme les faiblesses ont été recensés selon différentes thématiques centrales : l'économie, l'environnement, le social et la gestion des ressources humaines, la technique.

La présentation en deux colonnes ci-contre synthétise les entretiens avec les professionnels du secteur (entreprises, pôles de compétitivité...) en région et les différentes recherches documentaires. Ces informations ont été étayées et amendées par le groupe de travail.

ATOUTS

Économie

- Contrat de filière alimentaire (cf. annexe 1) parmi les 12 retenues, signé en juillet 2013, a été décliné en région et adopté le 28 octobre 2014, il décline des actions qui répondent aux besoins exprimés par les entreprises autour des enjeux stratégiques suivants : l'innovation, l'export, l'emploi et la formation, la mise en œuvre de stratégies collectives et la structuration de la filière alimentaire régionale.
- Existence d'un tissu diversifié d'IAA, deuxième secteur industriel employeur de main-d'œuvre dans la région après la construction aéronautique/spatiale et la fabrication de composants électroniques.
- Secteur d'activité peu sensible à la conjoncture économique (bonne ou mauvaise), car la part consacrée aux produits alimentaires dans la consommation des ménages a tendance à rester stable.
- Diversité importante de sous-secteurs des IAA.
- Entreprises majoritairement familiales avec des centres de décision en région.
- Présence de grands groupes représentant un poids important dans l'emploi, qui coexistent avec des entreprises familiales pour la plupart dépendant de productions locales, donc moindre risque de délocalisation.
- Région de plus en plus positionnée sur des marchés de niche et haut de gamme (confiserie, plats préparés, boissons, transformation de fruits et légumes...). Conquête de nouveaux marchés grâce à une stratégie de diversification et/ou de spécialisation et augmentation des marges.
- Importance du bassin de consommation (population présente importante).
- Image positive de la Provence et de ses produits (le « régime méditerranéen » classé au patrimoine mondial par l'Unesco) et ancrage régional.
- Secteur globalement stable en emploi jusqu'en 2010 et par rapport aux autres secteurs industriels).
- Une industrie qui exporte et qui est le 2^e excédent commercial de la France (derrière l'aéronautique).
- L'IAA est une filière entraînante : impacts sur les

FAIBLESSES

Économie

- PACA n'est qu'au 10^e rang en termes d'emploi dans les IAA (mais en 2^e position pour le nombre d'établissements).
- Malgré l'image positive de la Provence, les professionnels pensent que celle-ci n'est pas assez exploitée sur le plan commercial.
- 2 branches traditionnelles ont fait l'objet de restructurations sévères et de pertes d'emploi (pâtes, riz et café-cacao).
- Déficit d'investissements matériels de modernisation et immatériels (recherche et développement, marketing) dans les IAA.
- Éparpillement des financements au sein de la filière et risque de baisse de moyens financiers disponibles pour mener une politique de soutien au secteur.
- Faiblesse des stratégies développées par les producteurs agricoles et les IAA pour lutter contre la concurrence française et internationale.
- Insuffisante structuration de certaines filières régionales (exemple : fruits et légumes).
- Nombreuses IAA, mais de petite taille : plus de 80 % sont des très petites entreprises (TPE de moins de 10 salariés), ne disposant pas de services recherche et développement, qualité, export. Les petites et moyennes entreprises et très petites entreprises jouxtent des leaders nationaux et mondiaux ; de fait il existe un déficit d'établissements de taille intermédiaire.
- Peu de temps partagé pour l'emploi salarié dans les IAA.
- Les groupements d'employeurs sont peu nombreux.
- Poids considérable de la grande distribution, dont la concentration tire les prix vers le bas.
- Peu de dialogue constructif entre les distributeurs et IAA (national et régional), plutôt des négociations tendues, dans lesquelles les IAA sont souvent en position de faiblesse et réalisent ainsi des marges très faibles sur leurs ventes. Ce constat est accentué pour les producteurs de fruits et légumes.
- Manque de visibilité du guichet unique pour l'aide à l'exportation (création récente et portée



activités agricoles, de commerce, d'hébergement et de restauration, de services (nettoyage industriel, sécurité, intérim, administratif), de logistique (transport routier, entreposage, activités portuaires, plate-forme logistique...) et industrielles (emballages, maintenance, matériels et équipements...). (Friaa, 2015)

Technique

- Agroparc et Cité de l'alimentation, concentration de centres ressources.
- Plusieurs laboratoires de recherche en nutrition humaine et centres de recherche tels l'INRA (Institut national de la recherche en agronomie), le CTCPA (Centre technique de la conservation des produits agricoles), le CTI (Centre technique industriel), qualifié Institut technique agro-industriel (ITAI), le GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique...). Cette concentration participe au dynamisme du secteur, par la recherche, l'innovation, les services fournis aux entreprises...
- Infrastructures de PACA : port de Marseille, dont l'importance est spécifique pour les industries agroalimentaires depuis le passé colonial de la France et jusqu'à ce jour où la ville est restée « porte de l'Orient » ; 5 MIN (Marchés d'intérêt national).

Social et gestion des ressources humaines

- Le département du Vaucluse a moins de difficultés de recrutement car deux pôles d'emploi conséquents seulement dans le département : les IAA et le BTP.
- Un groupement d'employeurs spécialisé dans l'agroalimentaire en Vaucluse (Geode), qui permet la fidélisation et une certaine stabilité pour les salariés, et une gestion partagée de la main-d'œuvre pour les employeurs

Environnement (institutionnel et aménagement du territoire)

- Le pôle de compétitivité/Prides (Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire) : Terralia (transformation des fruits et légumes).
- Importance du rôle des IAA dans l'aménagement du territoire, et notamment dans les zones rurales et semi-rurales.

par la chambre de commerce et d'industrie internationale).

- Bien qu'ayant plutôt bien résisté à la crise dans les années 2009-2010, l'emploi dans les IAA a perdu 13 % de ses effectifs entre 2010 et 2012 (Draaf PACA).
- Les établissements de taille intermédiaire sont peu nombreux, ce qui ne permet pas de développer facilement l'innovation.

Social et gestion des ressources humaines

- Mauvaise image des métiers industriels en général et méconnaissance de ceux des IAA en particulier.
- Difficultés de recrutement (postes de production et de maintenance).
- Conditions de travail contraignantes (dans les IAA en général) auxquelles s'ajoute en PACA l'implantation fréquent des entreprises en zone rurale où un véhicule est nécessaire pour les trajets domicile-travail.
- Saisonnalité des activités (liée à la production agricole mais aussi aux périodes de consommation).
- Faible culture « ressources humaines », la gestion des compétences se résume parfois au recrutement des saisonniers.

Environnement (institutionnel et aménagement du territoire)

- Le coût et la rareté du foncier représentent un frein à l'implantation et à l'extension des établissements.
- Le coût des logements pose problème pour loger les saisonniers.
- Contraintes réglementaires fortes.
- Charges sociales plus importantes que pour les concurrents étrangers selon la Banque mondiale.
- Filières pas assez structurées (« individualisme », management paternaliste).
- Peu de lisibilité de la représentation nationale, qui regroupe 20 fédérations professionnelles régionales et 23 regroupements régionaux.

3.2. LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

Les entretiens effectués avec les professionnels du secteur ainsi que l'expertise des membres du groupe de travail ont permis de lister les facteurs d'évolution qui influent sur le secteur agroalimentaire. Ceux-ci ont été regroupés selon différentes thématiques : économiques ; politiques et réglementaires ; démographiques et socioculturels ; techniques et technologiques ; écologiques. Le recensement des facteurs est large mais ne vise pas l'exhaustivité.

Facteurs économiques

- volatilité du prix des matières premières ;
- déséquilibre du rapport de force avec la grande distribution, recherche de circuits de distribution alimentaires alternatifs (tendance accentuée en PACA) ;
- mondialisation croissante du secteur, augmentation des échanges et intensification de la concurrence ;
- environnement assez concurrentiel et marché atomisé des fabricants (particulièrement en PACA) ;
- recherche constante de gains de productivité et en même temps réduction des marges et augmentation des prix de revient (matières premières et services aux entreprises) ;
- possibilité d'élargissement des débouchés de l'activité du secteur par la valorisation non-alimentaire des ressources agricoles (chimie, cosmétique, énergie) ;
- saturation de la demande intérieure française, une demande croissante de la part des pays en développement ;
- rayonnement de la France pour la qualité de sa cuisine « Made in France, made with love » et force de l'image « Provence ». À l'international, la Provence est associée à la diversité de ses paysages, son emplacement géographique, son climat, son patrimoine naturel, historique et culturel.
- relations avec l'amont des industries :
 - difficultés de négociation avec l'amont agricole : concentrée ces dernières décennies (augmentation de la taille des exploitations, réduction du nombre d'agriculteurs) mais ne s'est pas encore suffisamment structurée en PACA pour répondre aux besoins des industriels et dont les marges sont aussi très serrées ;
 - relations avec les fournisseurs et les sous-traitants : le développement de la vente directe des agriculteurs vers les consommateurs finaux pourrait freiner l'approvisionnement des industriels et des distributeurs.
- relations avec l'aval des industries :
 - distribution spécialisée : cible privilégiée par de nombreuses TPE-PME de la région PACA (ex : les circuits spécialisés bio). D'une manière générale les IAA adoptent des stratégies de développement de nouveaux produits suivant une tendance forte de produits fonctionnels (fonctions nutritionnelles de base et ayant des bienfaits physiologiques) ;
 - potentiel de développement : vente directe et la diversification des ventes, émergence de thématiques régionales dans les grandes surfaces (notamment afin de combler les espaces de moins en moins occupés par les produits non-alimentaires). Une autre tendance va vers le développement de magasins d'usine, particulièrement pour les entreprises fabriquant des produits identifiés comme étant typiquement « provençaux », et dans des sites naturels prisés par les touristes (ex : les Baux-de-Provence) ;
- une partie des entreprises industrielles sont liées à une production agricole locale organisée et adaptée aux produits calibrés pour l'industrialisation (ex : tomates, salades). Seule cette production et la production agricole sous protection (SIQO) sont valorisées par l'industrie agroalimentaire régionale et permettent un développement de l'approvisionnement régional en matières premières agricoles.

Facteurs politiques et réglementaires

D'une manière générale, le secteur agroalimentaire doit suivre des mesures législatives nombreuses :

- intervention croissante des pouvoirs publics (production de normes, de législation) français et européens pour lutter contre la pollution liée à la production industrielle et améliorer les qualités nutritionnelles des produits, ainsi que la santé des consommateurs dans un contexte proche de crises sanitaires médiatisées ;
- législation en faveur de la traçabilité des produits ;
- politiques de lutte contre la malbouffe et de lutte contre les maladies liées à une mauvaise alimentation (obésité, diabète...). Ex : étiquetage des produits avec un code couleur en fonction de leur aspect santé ;
- réglementation sur le gaspillage alimentaire ;
- réglementation relative aux emballages : encouragement du recyclage et de la réduction des emballages alimentaires ;
- croissance du poids des associations de consommateurs autour des thèmes suivants : le goût, les caractéristiques nutritionnelles et sanitaires, le prix ;
- conséquences géopolitiques liées à la situation de certains pays en crise et/ou en guerre (embargo russe, situation au Moyen-Orient...).

Facteurs démographiques et socioculturels

Les attentes du consommateur final conditionnent énormément le secteur, ainsi que les modes de consommation et de vie.

- croissance de la population mondiale (notamment dans certains pays d'Asie et d'Afrique) et gisements de consommation que représentent les pays émergents ;
- démographie régionale et dynamisme touristique (demande de produits locaux, traditionnels) font de la région PACA une zone importante de consommation ; près de 5 millions d'habitants (8 % de la population nationale) selon l'Insee ;
- les attentes des consommateurs changent vers une recherche de plus de goût, de santé, de traçabilité, de qualité, plus d'attrait pour les produits biologiques (tendance accentuée en PACA) ;
- plus d'éthique, de solidarité : vers un consomm'acteur ? ;
- volonté de consommer local, proximité de la production vs envie de découvrir/connaître de nouvelles saveurs (diversification de la consommation) ;
- la transformation des produits issus de l'agriculture biologique est encouragée. La région PACA est en tête des régions françaises avec, en 2012, un taux de pénétration du bio dans l'agriculture de 13 % de la SAU (surface agricole utilisée) certifiée, pour une moyenne nationale de 4 % ;
- diversification des pratiques alimentaires, nouvelles attentes de certains consommateurs (personnes allergiques à certains produits, végétariens, personnes âgées...) ;
- part importante de seniors : dans la région, un quart de la population est âgé de 60 ans ou plus, contre 22 % en France métropolitaine, selon l'Insee (conséquence du vieillissement de la population conjugué à l'attractivité du territoire pour les retraités à fort pouvoir d'achat). Ces consommateurs ont des attentes spécifiques (ex : aliments moins sucrés, plus diététiques...). En règle générale, les seniors consomment davantage de produits frais (pain, légumes et fruits frais, viande et produits laitiers) et moins de plats élaborés (pizzas, plats préparés, sandwiches) ;

- baisse tendancielle de la population rurale au profit d'une population qui se concentre de plus en plus dans les villes : vers plus de nomadisme ? ;
- augmentation du nombre de repas hors domicile, liée aux modes de vie plus nomades, indépendants...

Facteurs techniques et technologiques

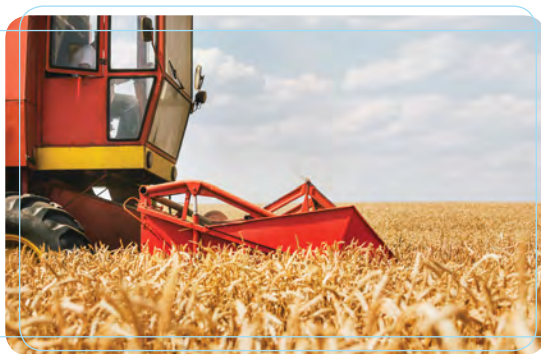
- recherche de performance industrielle et logistique : besoin de suivi et d'analyse de la performance ;
- automatisation croissante des lignes de production ;
- avantage concurrentiel procuré par les avancées techniques (dans les conditionnements, les techniques de conservation...) ;
- entrée progressive de l'utilisation des biotechnologies dans les procédés de production et des recettes ;
- image de marque des produits, stratégie de différenciation (2^e transformation) et de qualité (pour la 1^{re} transformation) ;
- secteur en recherche constante d'innovation (lien recherche & développement/marketing) ;
- suivi de la traçabilité (performance des systèmes d'information) ;
- les nouvelles technologies ont permis l'émergence de nouveaux canaux de distribution qui vont sans doute se développer.

Facteurs écologiques

- économies d'énergie (utilisation d'énergies vertes, renouvelables et non-polluantes) ;
- économies d'eau ;
- gestion des déchets (réduction, valorisation et recyclage) ;
- protection des animaux, prise en compte de la souffrance animale ;
- prise en compte des phénomènes météorologiques qui ont un impact sur les récoltes et donc sur les productions alimentaires (incidences sur les prix notamment), mais aussi sur la consommation (produits saisonniers). Ce point sera de plus en plus prégnant pour PACA où l'eau sera une ressource de plus en plus rare.

De manière générale l'environnement des IAA n'est pas caractérisé par des bouleversements de grande ampleur ou des ruptures drastiques (sauf en cas de crise sanitaire médiatisée). Les évolutions résultent davantage de tendances structurelles, qui se dessinent sur le long terme. Les aspects relevant des attentes des consommateurs, des relations commerciales et des pressions législatives vont être particulièrement influents sur les activités et les métiers des IAA.

Le secteur étudié est riche et pluriel, l'environnement externe n'affecte pas de la même façon les entreprises selon leur taille, leur type de production (viande, boulangerie, produits préparés) et selon leur positionnement au sein de la filière (1^{re} transformation, 2^e transformation...).



CHAPITRE 3

DES PROSPECTIVES NATIONALES ET RÉGIONALES

L'ESSENTIEL

• Les cadres de référence

- Les projections d'emploi en PACA à 2030, point de départ de l'étude « pilote »
- Les exercices de prospective des métiers et des qualifications, et plus récemment les exercices de prospective sur les secteurs d'activité de la Dares et du Centre d'analyse stratégique
- Une réflexion prospective sur le secteur des IAA menée par Observia, en tenant compte de plusieurs scénarios et l'impact de ceux-ci sur les compétences métiers

• Régionalisation des scénarios nationaux

- Un scénario central « Propension territoriale » qui met l'accent sur la spécificité régionale
- Un scénario « Proactivité sectorielle » qui met l'accent sur les conséquences des différentes caractéristiques en termes d'organisation et/ou de réorganisation
- Un scénario « Révolution technologique » qui prolonge dans le temps le scénario précédent en mettant l'accent sur une hypothétique révolution industrielle

• Impacts des scénarios sur les activités des entreprises et sur les métiers

- Un aperçu des métiers qui pourraient être impactés en termes de compétences et non de volume d'emploi
- Selon les scénarios régionaux, différents métiers pourraient être impactés

1. DES DÉMARCHES DE PROSPECTIVE DIFFÉRENTES

La prospective est une interrogation des futurs possibles et des conséquences de ces derniers. Elle consiste en l'élaboration de scénarios qui permettent de comprendre et d'anticiper l'avenir en aidant aux décisions stratégiques. La prospective concernant les métiers et qualifications a fait l'objet de différents travaux notamment nationaux qui se développent petit à petit à l'échelle régionale. Les principales études de prospective sur lesquelles nous avons basé notre réflexion sont celles du Centre d'analyse stratégique (CAS, devenu France Stratégie), organisme public incontournable de la prospective, celle de l'Insee-ORM-Direccte du fait de son caractère régional et l'étude d'Observia, observatoire prospectif national des industries alimentaires.

Les projections d'emploi en PACA (Insee, ORM et Direccte), point de départ de l'étude « pilote », se sont appuyées en partie sur les scénarios du CAS (voir encadré). Par ailleurs, les travaux de l'observatoire national prospectif ont été des éléments fondateurs pour la régionalisation des scénarios.



TRAVAUX DE PROSPECTIVE PRODUITS PAR FRANCE STRATÉGIE (EX CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE)

En 2012, la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) et le Centre d'analyse stratégique ont publié une synthèse des résultats du dernier exercice de prospective des métiers et des qualifications (PMQ 2020). Les projections macroéconomiques sur lesquelles reposait cet exercice ne prenaient cependant pas en compte le retournement conjoncturel observé en 2011. Le présent exercice (PMQ 2022) actualise donc ces projections. Par rapport aux précédents, il se distingue notamment par la présentation de trois scénarios, qui permettent d'apprécier les effets sur les perspectives d'emploi par métier de l'évolution macroéconomique et sectorielle, dans un contexte conjoncturel particulièrement incertain. Selon le scénario envisagé, entre 735 000 et 830 000 postes par an seraient à pourvoir entre 2012 et 2022. Environ 80 % correspondent à des départs en fin de carrière ; les autres sont des créations nettes d'emploi. Cet exercice de prospective des métiers et des qualifications met en évidence quelques tendances lourdes. Ainsi, la tertiarisation des emplois se poursuivrait. D'une part, les métiers du commerce et des services devraient continuer à se développer, avec notamment de fortes créations d'emploi dans les professions de soin (à l'exception des médecins) et des services aux personnes. D'autre part, les emplois administratifs de la fonction publique et les emplois de secrétaires connaîtraient au contraire un repli ; par ailleurs, les métiers industriels se stabiliseraient : les pertes d'emploi seraient moins fortes que par le passé parmi les ouvriers non qualifiés de l'industrie, et l'on observerait des créations pour certains métiers d'ouvriers qualifiés ; les métiers agricoles poursuivraient leur repli. (France stratégie et Dares, 2014)

« Le Centre d'analyse stratégique a publié le 17 janvier 2012 deux notes portant l'une sur les secteurs créateurs d'emploi à l'horizon 2016 (CAS, n° 258, 2012) et l'autre sur les secteurs porteurs d'une nouvelle croissance à l'horizon 2030 (CAS, n° 259, 2012).

La crise qui sévit depuis 2008 ne semble pas avoir bouleversé les tendances principales identifiées depuis le début des années 2000, notamment la baisse de l'emploi industriel. Les secteurs identifiés comme potentiellement riches en création d'emploi à moyen et à long terme sont les services aux entreprises et l'intérim (qui pourraient créer 236 000 emplois d'ici 2016), les activités de conseil, d'assistance ou l'aide à l'innovation et à la recherche (176 000 emplois créés à moyen terme), des services répondant à des besoins collectifs (éducation, santé, action sociale, culture, activités récréatives) ou des services à la personne. La construction et l'immobilier pourraient redémarrer la crise passée. Le déclin semble en revanche devoir se poursuivre dans l'industrie, qui pourrait perdre 123 000 emplois d'ici 2016, même si quelques secteurs resteront porteurs comme l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire ou l'aéronautique. Au total, d'ici 2016, 944 000 emplois devraient être créés et 161 000 détruits.

À l'horizon 2030, la seconde note du CAS prévoit, selon les scénarios de croissance, un nombre d'emplois créés variant de 1,6 million à 2,2 millions. Comme pour le moyen terme, ces projections à long terme avantagent les secteurs structurellement liés à la demande intérieure (services d'utilité collective ou à la personne), les secteurs abrités (services d'intermédiation, construction, tourisme) et les services externalisés des entreprises. » (www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

TRAVAUX DE PROJECTIONS D'EMPLOI CONDUITS PAR L'INSEE, LA DIRECCTE ET L'ORM

« Combien d'emplois en région PACA à l'horizon 2030 ? Dans quels secteurs d'activité ? Pour quels actifs ? Pour tenter de répondre à ces questions, la Direccte, l'Insee et l'Observatoire régional des métiers ont développé un outil original de prospective régionale, qui s'appuie à la fois sur l'observation de phénomènes régionaux passés et sur des travaux nationaux de référence de France Stratégie.

Entre 2010 et 2030, la région PACA gagnerait 450 000 habitants supplémentaires, dont 200 000 actifs. (...) Toutefois, les taux d'activité progresseraient, notamment sous l'effet des réformes des retraites. La structure par âge des actifs serait sensiblement modifiée : en 2030, un actif de PACA sur cinq serait âgé de 55 ans ou plus. La part des 60 ans ou plus atteindrait même 10 % de la population active. Ce vieillissement des actifs accentuerait les enjeux de transmission des compétences au sein des entreprises.

Sous les hypothèses du scénario central du CAS, la région PACA compterait 2,1 millions d'emplois potentiels en 2030, soit 187 000 emplois de plus qu'en 2010.

Les activités présentielle, destinées à satisfaire les besoins de la population présente, seraient l'un des principaux moteurs de la croissance de l'emploi dans la région. Elles bénéficieraient de l'accroissement démographique, de l'attractivité touristique et de l'apparition de nouveaux besoins, notamment dans le domaine du logement ou des services à la personne. La hausse de l'emploi concernerait les activités immobilières (+ 12 000 emplois), la construction (+ 15 000), l'hébergement et la restauration (+ 8 000) ainsi que le tertiaire non marchand (+ 45 000). Les services aux entreprises seraient également très dynamiques. L'emploi cumulé des activités scientifiques, techniques, des services administratifs et de soutien aux entreprises progresserait ainsi de 26 %, soit + 58 000 emplois. Les activités d'information et communication en créeraient 7 000.

En concurrence internationale forte sur les prix et la technologie, l'emploi industriel diminuerait à un rythme plus modéré qu'auparavant, faisant apparaître des situations sectorielles contrastées. La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines se replierait de 5 000 emplois, la fabrication d'autres produits industriels (chimie, plasturgie, métallurgie, bois et papier, réparation et installation de machines) de 11 000. Le recul serait moins marqué dans l'énergie, l'eau et les déchets (- 1 000).

En ce qui concerne les industries agroalimentaires (périmètre large de l'Insee incluant l'artisanat commercial), la part de l'emploi dans l'emploi total resterait stable (1,6 %), mais elles verraient leurs effectifs augmenter de 3 000 (cf. annexe 3).

Sur certains segments de haute technologie, la présence en PACA d'entreprises de rang international (notamment dans l'aéronautique/aérospatiale et les biotechnologies) placerait la région dans une perspective plus favorable.

Ces tendances de long terme, largement dépendantes des choix de scénario, ne sauraient présager des capacités d'innovation ou de réinvention du tissu économique régional. Le comportement des acteurs économiques, les politiques publiques, les chocs imprévus influenceront nécessairement ces évolutions. » (Boyer *et al.*, 2013)

TRAVAUX DE PROSPECTIVE PRODUITS PAR OBSERVIA

« Devant la diversité des secteurs de l'industrie alimentaire, des métiers qui évoluent en permanence, des besoins d'anticipation qui touchent l'ensemble des métiers... Observia accompagne les branches professionnelles (employeurs et organisations syndicales), les entreprises ainsi que les salariés. Ses objectifs sont de développer une meilleure connaissance des métiers, de suivre les évolutions du secteur et de proposer des actions adaptées aux acteurs concernés. Intensification de la concurrence, accélération des mutations économiques, évolution des technologies, du poids des contraintes réglementaires tant liées à l'environnement qu'à la sécurité ou encore à la qualité, accroissement des demandes des clients... La conjonction de tous ces paramètres en mouvement nécessite déjà et nécessitera encore plus demain une réorganisation du travail et une modification de la répartition des emplois.

C'est pour anticiper que l'observatoire s'est appuyé sur une réflexion prospective du secteur ; elle analyse notamment l'impact des facteurs d'évolution sur l'emploi et les métiers.

Les diagnostics mettent en évidence des politiques stratégiques à développer par les entreprises selon les métiers à horizon plus ou moins lointain :

- métiers en transformation dans lesquels il sera nécessaire de développer des compétences nouvelles, techniques, de former les salariés pour une adaptation optimale au poste (professionnalisation des salariés) ;
- métiers amenés à se renouveler (nécessité d'être attractifs, de favoriser la mobilité des salariés...) ;
- métiers amenés à disparaître ou pouvant être mutualisés voire externalisés (conduite du changement, accompagnement du changement et mobilité interne). » (www.observia-metiers.fr)

2. LA RÉGIONALISATION DES SCÉNARIOS NATIONAUX

L'analyse des facteurs d'évolution du secteur IAA (cf. chapitre précédent) a été utilisée afin de sélectionner, sur la base des caractéristiques des scénarios nationaux décrits par Observia, celles qui sont déclinables au niveau de PACA (Observia, 2008).

Très concrètement, le groupe de travail a étudié une par une les caractéristiques qui composent les scénarios nationaux en se posant la question de savoir si celles-ci pouvaient s'appliquer en PACA. De fait, en ne respectant pas la logique de différenciation des scénarios nationaux, le groupe a « déconstruit » pour reconstruire des scénarios régionaux sur mesure.

2.1. LES CARACTÉRISTIQUES DES SCÉNARIOS NATIONAUX DE L'ÉTUDE D'OBSERVIA

L'identification de scénarios permet de mettre en place et d'organiser des hypothèses de futurs possibles, « les scénarios sont des outils permettant de faire la synthèse de plusieurs éléments considérés dans le cours d'un exercice de prospective, afin de structurer la réflexion. L'un des avantages de cette démarche tient au fait que l'élaboration de scénarios impose de comprendre le système étudié et d'identifier les tendances, les enjeux et les événements critiques possibles » (Lainé & Valette-Wursthen, 2014, p. 23).

Pour anticiper et accompagner les évolutions du secteur, Observia a engagé, en 2009, une réflexion prospective sur l'avenir des activités des industries alimentaires. Quatre scénarios se dégagent et dessinent les futurs possibles de l'offre et de la demande alimentaire ainsi que les évolutions en termes d'activités et de compétences pour les industries à l'horizon 2020.

Proposant un cadre de réflexion qui prolonge les tendances d'ores et déjà à l'œuvre aujourd'hui, ces scénarios viennent nourrir les réflexions des branches des industries alimentaires pour élaborer de nouvelles stratégies industrielles interbranches, mettre en place une véritable gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et, enfin, proposer des plans de formation aux salariés.

Sur la base de ces scénarios nationaux d'Observia, le groupe de travail a effectué une sélection des caractéristiques nationales qui sont pertinentes et valables en région PACA.

Scénario national 1 : La spécialisation des industries alimentaires

Caractéristiques **retenues** au niveau régional :

- Sous la pression de la grande distribution, concentration des IAA et délocalisation de la transformation des productions agricoles près de zones de production moins coûteuses. Seule la première transformation des produits premium continue à se faire au niveau local.

- Pour permettre les économies d'échelle, les industries agroalimentaires qui vendent à la grande distribution ne sont plus que des grandes entreprises, avec un impératif croissant de performance en termes de qualité/fiabilité, de logistique et d'achats.

Caractéristiques **écartées** au niveau régional :

- Stabilité des prix de l'énergie et des matières premières à un niveau relativement élevé, car de nombreux pays, notamment du Sud, doivent restreindre leur consommation.
- Morosité persistante de la situation économique et sociale en France : la consommation alimentaire se partage encore plus nettement entre premiers prix et produits de qualité.
- Pour laisser un libre choix aux clients, la grande distribution préserve quelques marques hors marques des distributeurs.

Scénario national 2 : La relocalisation de produits élaborés et fonctionnels

Caractéristiques **retenues** au niveau régional :

- Forte limitation du transport en raison de la crise énergétique. Émergence de nouveaux circuits de distribution locaux pour préserver les marques de grands groupes alimentaires
- Concentration des échanges agroalimentaires au niveau du bassin méditerranéen. Les échanges avec des régions plus lointaines sont réservés aux produits « de spécialité ». On assiste à une « relocalisation » des productions pour chaque marché.
- Mutualisation des compétences de PME à l'échelle de la région pour faire face aux évolutions en termes de distribution, de recherche, d'achats et de vente ou pour la création de nouvelles enseignes.
- Intensification de la demande pour les produits fonctionnels de meilleure qualité nutritionnelle et préparés rapidement. Alimentation perçue comme « un plaisir utile ».
- Limitation réglementaire des contenus en graisse et en sucre. Cohabitation entre une agriculture intensive et une agriculture « de qualité » (caractérisée sur les produits bio, de terroir...).
- Diminution du coût des processus de transformation et élargissement des fonctionnalités des aliments par l'entrée croissante des biotechnologies dans les compositions alimentaires.

Caractéristiques **écartées** au niveau régional :

- Évolution des compétences vers une main-d'œuvre qualifiée en biologie et robotique, mais aussi en nutrition, marketing et force de vente. Renforcement de l'encadrement intermédiaire pour les petites unités décentralisées.

Scénario national 2' : Des industries alimentaires proactives

Caractéristiques **retenues** au niveau régional :

- Intensification de la demande pour des produits « sur-mesure » adaptés aux consommateurs et création de gammes de produits que la grande distribution ne pourrait pas distribuer (produits spécialisés pour personnes ayant du cholestérol, du diabète...). Des micro-usines pour fabriquer des produits très spécifiques (sur-mesure) au plus près des clients.
- Convergence de services sur les téléphones portables et développement du commerce direct.
- Renforcement des compétences dans les domaines des TIC, de la robotique, de la gestion de la diversité, et pour l'encadrement intermédiaire des micro-usines de production.
- Utilisation des micro-organismes naturels comme adjuvants fonctionnels (champignons, microalgues) dans les processus de transformation alimentaire.

Caractéristiques **écartées** au niveau régional :

- Développement du travail en réseaux pour permettre aux entreprises de proposer des gammes de produits complètes : les PME mutualisent leur expertise en R&D, biologie et nutrition.

Scénario national 3 : La promotion de la qualité et du service

Caractéristiques **retenues** au niveau régional :

- Développement des informations sur l'origine des ingrédients de base pour différencier les qualités de plats préparés afin de se démarquer des produits importés de premier prix.
- Renforcement de la qualité de service au sein de la grande distribution : nombre d'IAA deviennent des acheteurs/assembleurs de produits alimentaires autant que des transformateurs, proposant par exemple des produits assemblés pour un plat ou un repas complet comprenant la recette et le mode d'emploi ; les labels et les variétés de produits bruts (entrant dans les assemblages ou les plats préparés) remplacent les marques.
- Le métier d'assembleur implique des compétences accrues en achat et en logistique, une plus grande flexibilité dans les conditionnements, des innovations sur les recettes et la simplification des processus culinaires. Quelle que soit l'industrie, la traçabilité et le contrôle qualité des ingrédients de base sont primordiaux. La labellisation et le marketing culturel, qui valorisent l'origine des produits, s'affirment comme des atouts.

Caractéristiques **écartées** au niveau régional :

- Développement des informations sur l'origine des ingrédients de base pour différencier les qualités de plats préparés afin de se démarquer des produits importés qui sont souvent des premiers prix.

Scénario national 4 : La révolution biotechnologique au service de la diversité alimentaire

Caractéristiques **retenues** au niveau régional :

- Renforcement du contrôle qualité dans le secteur de la transformation agroalimentaire. Les industries gèrent un nombre croissant de références. La R&D s'impose en matière de biologie et de nutrition.

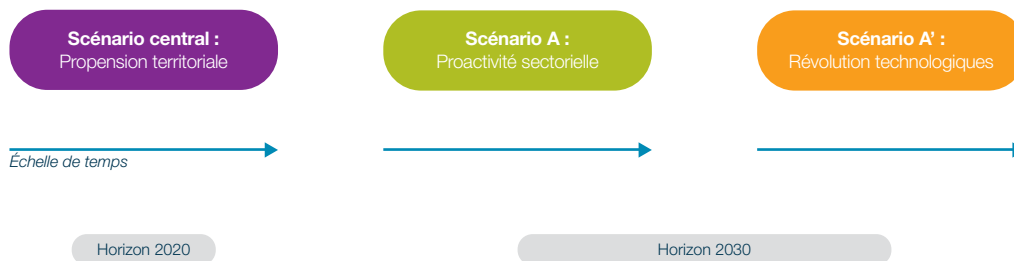
Caractéristiques **écartées** au niveau régional :

- Développement des OGM : les biotechnologies deviennent un secteur d'exportation pour les Européens, qui rattrapent leur retard. Adaptation de la biotechnologie aux marchés pour produire une grande diversité d'aliments fonctionnels à moindre prix. La grande distribution développe des formats de vente spécialisés.
- Diversification de la première transformation vers la production de molécules pour des débouchés non alimentaires par des unités high-tech de moindre volume. Ouverture à de nouveaux clients (parapharmacie, matériaux). Les grosses unités restent dédiées aux besoins alimentaires.
- Concentration de la seconde transformation, qui devient plus biotechnologique : moins d'adjuvants sont nécessaires aux produits finis ; les processus de transformation sont simplifiés.

Les caractéristiques des scénarios nationaux sélectionnées ont servi d'appui à l'écriture des scénarios propres à la région PACA.

2.2. L'ÉCRITURE DES SCÉNARIOS RÉGIONAUX

Le groupe de travail a distingué trois scénarios. Le premier (scénario central) suit une logique de prolongation des tendances actuelles – en effet, aucune évolution ou rupture majeure n'est prévue dans les cinq prochaines années, ce qui permet d'élaborer un scénario vraisemblable, probable et partagé. Le deuxième (scénario A) considère les mutations possibles dans les organisations et le troisième (scénario A') s'appuie sur l'hypothèse d'un bouleversement important lié au développement des technologies. Les deux derniers scénarios se situent à un horizon temporel à dix ans donc plus incertains. Le troisième scénario est un prolongement du deuxième.



Scénario central : Propension territoriale

Il s'agit d'un scénario tendanciel, c'est-à-dire qu'il est déjà valable aujourd'hui et pourra se prolonger dans la dizaine d'années à venir. Il a un ancrage territorial, dans le sens où l'accent est mis sur la spécificité régionale.

Il s'appuie sur différents registres :

- les attentes sociétales en matière d'alimentation (1) ;
- les évolutions des circuits de vente (2) ;
- les échanges commerciaux et les possibilités de production alimentaire (3) ;
- les attentes en matière de développement durable (4).

Caractéristiques :

- 1 - Exigences réglementaires sur l'étiquetage alimentaire, qui devient plus transparent : précisions sur la composition des aliments, indication de la présence d'allergènes, informations sur la provenance des viandes fraîches, mentions des produits éventuellement reconstitués, informations concernant la valeur énergétique et les nutriments.
- 1 - Produits et recettes industrielles plus en accord avec les attentes des consommateurs en termes de qualité nutritionnelle, de fraîcheur des produits, avec notamment un impératif de naturalité et une réduction des composants pouvant être à l'origine de problèmes de santé.
- 1 - Développement des produits à forte valeur culturelle, dimension exploitée par le marketing (branding, labelling, storytelling...), qui suscite l'adhésion sur le territoire.
- 2 - Diversification des ventes privilégiant les circuits courts : magasins d'usines, réseaux de franchisés, sites de e-commerce, marchés et foires de proximité... mais aussi vente à des commerçants détaillants et à la restauration.
- 2 - Transformation de l'offre commerciale de la grande distribution : courses en drive-in (PACA est la région de France la moins densément peuplée en drives) ; livraison à domicile ; boutiques en ligne ; concept

marchand innovant (espace snacking avec restauration sur place...) ; animation de zones de vente en magasin (espaces self-discount, corners de produits régionaux, zones marchés, ventes en vrac...) ; développement de marques propres ; montée en gamme des produits.

- 3 - Accroissement des échanges import-export via la vallée du Rhône et la Méditerranée, pour des échanges avec l'Europe et l'Afrique, mais aussi l'Orient.
- 3 - Développement à l'export de spécialités empreintes de l'image « Provence from France », l'origine Provence jouissant d'une notoriété avérée sur le marché mondial.
- 3 - Adéquation entre la compétitivité des activités agricoles et agroalimentaires et les enjeux d'attractivité touristique de la première région d'accueil pour les touristes français et deuxième pour les touristes étrangers, après Paris. Cette adéquation ayant un impact fort sur l'aménagement du territoire.
- 4 - Prénance des préoccupations « bio-environnementales », en convergence avec celles liées à la « tradition » et la « santé ».

Scénario A : Proactivité sectorielle

Ce scénario est à prévoir dans les décennies à venir, il est donc moins immédiat que le scénario tendanciel. Il a un ancrage sectoriel dans le sens où il aborde les conséquences des différentes caractéristiques en termes d'organisation et/ou de réorganisation.

Il s'appuie sur différents registres :

- la restructuration des entreprises agroalimentaires (1) ;
- la mutation technologique et commerciale des sites agroalimentaires (2) ;
- la compétitivité des sites de transformation (3) ;
- le respect de l'environnement par les entreprises (4).

Caractéristiques :

- 1 - Développement de sites d'assemblage/de dernière transformation de petites unités, pour répondre à la forte présence résidentielle et aux gros flux touristiques en région.
- 1 - Rachat d'entreprises par d'autres, développement de sous-traitance et de partenariats pour maintenir un pouvoir de négociation et de référencement avec la grande distribution.
- 1 - Émergence de collaborations logistiques, d'outils de transformation partagés, de démarches commerciales collectives.



- 2 - Développement de la robotisation et de l'automatisation pour un gain de productivité et une amélioration de la qualité de vie au travail et de l'hygiène.
- 2 - Accroissement des performances des TPE-PME en matière de créativité culinaire, de négociation à l'achat, de flexibilité et de simplification industrielle, de maîtrise de la traçabilité, de fiabilité du contrôle qualité, de sécurisation logistique...
- 2 - Construction de gammes larges pour proposer à la grande distribution une offre globale dans la poursuite de la logique de category-manager mais aussi développement de services associés aux produits pour répondre aux besoins d'une clientèle recherchant de nouvelles prestations et/ou des facilités d'utilisation.
- 3 - Fabrication d'aliments transformés complexes issue d'une seconde transformation industrielle, qui se différencie davantage à partir de process innovants, de recettes sophistiquées, de propriétés nutritionnelles que sur un approvisionnement local.
- 3 - Persistance d'une première transformation alimentaire qui s'appuie sur la production agricole locale, celle sous protection (SIQO), celle organisée et adaptée pour l'industrialisation des produits frais (ex : fruits, salades...), ou celle qui peut être valorisée par les PME engagées dans le développement durable (ex : approvisionnement régional en tomates, céréales...).
- 4 - Prise en compte de l'évolution de l'environnement et des perspectives pour la région (disparition des ressources fossiles, état de sécheresse prolongé, pollution atmosphérique, dépendance énergétique).

Scénario A' : Révolution technologique

Ce scénario est basé sur une hypothétique révolution technologique. Il s'agit d'une continuité du scénario A. Sa probabilité est évaluée dans les décennies à venir.

Il s'appuie sur différents registres :

- une maîtrise technique accrue (1) ;
- l'essor des biotechnologies (2) ;
- la mutualisation des ressources humaines et matérielles (3) ;
- la réduction des impacts environnementaux (4).

Caractéristiques :

- 1 - Crises alimentaires répétées et préoccupations des consommateurs imposent une réponse technologique accrue qui priorise la qualité et la sécurité des aliments d'une part, la nutrition et la santé d'autre part.
- 2 - Révolution silencieuse des aliments issus de la biotechnologie surpassant les OGM, la biotechnologie végétale devenant un outil majeur pour limiter les problèmes de maladies, de vieillissement et d'un emballement des dépenses de santé, liés au déséquilibre alimentaire.
- 2 - Demande croissante en aliments fonctionnels, notamment de la population senior surreprésentée dans la région, pour faire face à des problèmes de pénurie, de coût, de facilité d'emballage, ou d'autres considérations qui ne sont pas immédiatement celles du goût.
- 3 - Réduction des impacts environnementaux par l'appropriation de nouvelles activités, développement de l'économie circulaire.

L'écriture des scénarios régionaux est une hypothèse d'un futur envisageable d'évolution du secteur des IAA en PACA. Reste à saisir les conséquences, selon les différents scénarios, sur les activités et métiers du secteur.

3. LES IMPACTS DES SCÉNARIOS RÉGIONAUX EN TERMES DE COMPÉTENCES SUR LES ACTIVITÉS ET MÉTIERS

À partir des scénarios régionaux, le groupe de travail a identifié les impacts qualitatifs que chaque scénario engendrerait sur l'activité de l'entreprise afin d'en conclure des impacts sur les métiers.

Les impacts métiers – c'est-à-dire les répercussions qu'aurait tel ou tel scénario sur les métiers des industries agroalimentaires – sont considérés comme une « montée en compétences » ou de « nouvelles compétences » et non en volume d'emploi ou en besoin de formation. Dès le départ, le groupe de travail a convenu d'axer l'étude sur une approche sectorielle, les effets « métiers » constitueraient éventuellement un sujet d'étude à part entière, compte tenu de l'investissement en temps que cela nécessite.

Les principales tendances des scénarios sont liées aux dimensions stratégiques pour les acteurs de la branche et incitent à des mutations des compétences et des pratiques à mobiliser. Des données existent par ailleurs sur les volumes d'emploi et les recrutements (cf. annexe 4).

D'autre part, nous avons pris en considération uniquement les impacts en termes de « gains » et non en termes de « pertes » de compétences.

Les métiers considérés sont issus des fiches métiers d'Observia (Observia, 2009). À partir d'une nomenclature structurée, Observia a élaboré la cartographie des métiers des industries alimentaires consistant à offrir une représentation globale et générale des principaux métiers du secteur. Cette cartographie constitue un référentiel de la situation actuelle des métiers du secteur.

La cartographie des métiers des industries alimentaires a été réalisée en 2009 par le cabinet ManExpert, en coordination avec un groupe de travail constitué de représentants d'entreprises et d'organismes de la profession.

9 familles principales ont été identifiées :

Innovation, recherche et développement : ensemble des activités de recherche et d'innovation, d'amélioration et de protection des formulations, des produits et des procédés.

Production : ensemble des activités liées à la transformation des matières premières en produits et en conditionnement de ces produits. Les industries alimentaires transforment les produits de la culture, de l'élevage ou de la pêche en aliments et en boissons pour l'homme ou l'animal, en déclinant aussi la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires.

Marketing : ensemble des activités relatives à l'étude des marchés, à la définition et à la promotion de l'offre de produits et de services.

Achats, commercialisation et ventes : ensemble des activités d'achats, de diffusion et de vente de produits et matières. Les métiers de commercialisation et d'achats constituent une chaîne d'activités qui englobe le développement des circuits de distribution, la promotion des ventes, l'administration des ventes, etc.

Logistique : ensemble des activités de planification, de gestion et d'exploitation globale des flux et des stocks physiques de l'entreprise.

Contrôle-analyse laboratoire : ensemble des activités d'analyse des matières et des produits, de contrôle, d'identification et de caractérisation des matières/composés/produits ainsi que de contrôle de la compatibilité du produit avec l'emballage.

QHSSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement) : ensemble des activités liées à la mise en œuvre et au contrôle de l'application des réglementations et des normes externes ainsi qu'à la définition et au contrôle de l'application des standards internes concernant la qualité, l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

Maintenance et travaux : ensemble des activités de contrôle, de conception et de mise en œuvre des moyens techniques de production.

Services généraux : ensemble des activités concernant la gestion et le pilotage des activités et des ressources/moyens communs aux différents métiers de l'entreprise.

Le tableau ci-dessous reprend, dans la première colonne, l'ensemble des caractéristiques des trois scénarios régionaux et précise, dans une seconde colonne, les impacts qualitatifs de ces caractéristiques sur les activités des entreprises.

TABEAU 10 SCÉNARIO CENTRAL : PROPENSION TERRITORIALE

Caractéristiques du scénario	Impacts qualitatifs sur les activités des entreprises
1 - Exigences réglementaires sur l'étiquetage alimentaire, qui devient plus transparent : précisions sur la composition des aliments, indications de la présence d'allergènes, informations sur la provenance des viandes fraîches, mentions des produits éventuellement reconstitués, informations concernant la valeur énergétique et les nutriments...	• suivi de la mise en application de la réglementation • recherche de nouvelles matières premières, de nouveaux ingrédients, de nouvelles techniques de conservation et substituts naturels • élaboration de nouvelles recettes (avec limitation de l'apport calorique) • renforcement de la traçabilité des produits
1 - Produits et recettes industrielles plus en accord avec les attentes des consommateurs en termes de qualité nutritionnelle, de fraîcheur des produits, avec notamment un impératif de naturalité et une réduction des composants pouvant être à l'origine de problèmes de santé.	• offre en aliments frais et empreints du « régime méditerranéen », en réponse aux besoins de la population résidente (notamment les seniors) • développement de produits naturels et/ou bio • conciliation entre innovation radicale et tradition d'excellence • mise en valeur des bénéfices des produits, en parlant des bienfaits des « aliments » et non pas des « nutriments »
1 - Développement des produits à forte valeur culturelle, dimension exploitée par le marketing (branding, labelling, storytelling...), qui suscite l'adhésion sur le territoire.	• développement de produits associés à l'image de la région dans les catégories vers lesquels elle renvoie (épicerie fine, fruits et légumes, confiserie) • exploitation marketing de l'image Provence et mise en récit des histoires d'entreprises (packaging, publicité, actions promotionnelles...) • partenariats entre entreprises pour la création d'une marque collective pour la promotion d'une gamme complète • réponse à la demande des touristes en produits sous signes officiels de qualité, en spécialités régionales, en produits de terroir et de saison • recherche de l'obtention de nouveaux labels

Caractéristiques du scénario (suite)

2 - Diversification des ventes, privilégiant les circuits courts : magasins d'usine, réseaux de franchisés, sites de e-commerce, marchés et foires de proximité...mais aussi vente à des commerçants détaillants et à la restauration.

Impacts qualitatifs sur les activités des entreprises (suite)

- adaptation de la logistique
- gestion de la diversité des débouchés
- développement de systèmes de communication directe avec les consommateurs, en s'efforçant de répondre à trois grandes tendances : le développement durable, la santé et l'expérience client
- retour aux standards de la cuisine française

2 - Transformation de l'offre commerciale de la grande distribution : courses en drive-in (PACA est la région de France la moins densément peuplée en drives) ; livraison à domicile ; boutique en ligne ; concept marchand innovant (espace snacking avec restauration sur place...) ; animation de zones de vente en magasin (espaces self-discount, corners de produits régionaux, zones marchés, ventes en vrac ...) ; développement de marques propres ; montée en gamme des produits.

- diversification des formats et des types de conditionnement
- prise en compte des cahiers des charges distributeurs (positionnement prix, logistique, informations consommateurs...)

3 - Accroissement des échanges import-export via la vallée du Rhône et la Méditerranée, pour des échanges avec l'Europe et l'Afrique, mais aussi l'Orient.

- implantation des entreprises près des axes logistiques (vallée du Rhône, port de Marseille...)
- développement de nouveaux marchés, les entreprises choisissant entre une exportation sous-traitée ou au contraire contrôlée

3 - Développement à l'export de spécialités empreintes de l'image « Provence from France », l'origine Provence jouissant d'une notoriété avérée sur le marché mondial.

- renforcement de l'approche marketing à l'international
- coopération entre les entreprises pour se fédérer autour d'une marque collective qui reste à créer

3 - Adéquation entre la compétitivité des activités agricoles et agroalimentaires et les enjeux d'attractivité touristique de la première région d'accueil pour les touristes français et la deuxième pour les touristes étrangers, après Paris. Cette adéquation ayant un impact fort sur l'aménagement du territoire.

- certification HQE (haute qualité environnementale) des établissements, valorisant les performances énergétiques, environnementales et de confort
- développement d'ERP (établissements recevant du public), avec des obligations en matière de sécurité et d'accessibilité

4 - Prénance des préoccupations « bio-environnementales » en convergence avec celles sur la « tradition » et la « santé ».

- développement des produits issus de l'agriculture biologique
- réduction du gaspillage énergétique et alimentaire
- pratique du don alimentaire

Les impacts qualitatifs sur les activités liées au scénario central ont des répercussions sur les métiers suivants :

- **Innovation, recherche et développement** : chercheur/développeur en génie alimentaire ; nutritionniste.
- **Production** : conducteur de machine de production-conditionnement ; conducteur de process alimentaire ; responsable de production (fabrication) et/ou de conditionnement ; spécialiste planning ordonnancement de production alimentaire.
- **Marketing** : chargé de packaging ; chef de produit-gamme.
- **Achats, commercialisation et ventes** : acheteur-négociateur de matières premières ; attaché commercial ; chargé de relations culture ; responsable commercial ; responsable des ventes.
- **Logistique** : logisticien ; superviseur logistique.
- **CAL (contrôle-analyse laboratoire)** : analyste sanitaire des aliments ; contrôleur sanitaire laborantin.
- **QHSSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement)** : responsable qualité-environnement ; spécialiste assurance qualité.
- **Maintenance et travaux** : technicien de maintenance industrielle...

TABEAU 11 SCÉNARIO A : PROACTIVITÉ SECTORIELLE

Caractéristiques scénario	Impacts qualitatifs sur les activités des entreprises
1 - Développement de sites d'assemblage/de dernière transformation de petites unités, pour répondre à la forte présence résidentielle et aux importants flux touristiques en région.	- impacts sur la durée de conservation des aliments et le lancement de nouveaux produits - développement de lignes de fabrication plus rapides et plus flexibles, une logistique plus efficace - risque sanitaire potentiel qui exige des standards d'hygiène et de sécurité particulièrement stricts
1 - Rachat d'entreprises par d'autres et développement de sous-traitance et de partenariats pour maintenir un pouvoir de négociation et de référencement avec la grande distribution.	- croissance des PME et concentration des entreprises pour être en mesure de répondre aux comportements des enseignes de grande distribution (guerre des prix, création de super-centrales d'achat, exigences logistiques, multiplication de référentiels et normes...) - impact sur les fonctions support
1 - Émergence de collaborations logistiques, d'outils de transformation partagés, de démarches commerciales collectives.	- mutualisation des ressources humaines - développement de groupements d'employeurs - recrutement de compétences à temps partagé sur des fonctions support, conditionnement...
2 - Développement de la robotisation et de l'automatisation pour un gain de productivité et une amélioration de la qualité de vie au travail et de l'hygiène.	- rapidité et flexibilité sur les opérations de palettisation et de préparation de commandes - meilleure information sur la production, renforçant la traçabilité des produits et des expéditions - fiabilité de la composition des produits (quantité, dosage) - sécurité alimentaire accrue - réduction des TMS (troubles musculo-squelettiques)
2 - Accroissement des performances des TPE-PME en matière de créativité culinaire, de négociation à l'achat, de flexibilité et de simplification industrielle, de maîtrise de la traçabilité, de fiabilité du contrôle qualité, de sécurisation logistique...	- développement d'innovations - renforcement des processus d'achat, de logistique et de contrôle qualité - amélioration de la performance industrielle
2 - Construction de gammes larges pour proposer à la grande distribution une offre globale dans la poursuite de la logique de category-manager mais aussi développement de services associés aux produits pour répondre aux besoins d'une clientèle recherchant de nouvelles prestations et/ou des facilités d'utilisation.	- développement de gammes complètes de produits : gammes thématiques (ex : produits provençaux, produits italiens), gamme rayon (ex : épices), gamme repas complet (ex : vente de pâtes avec sauces) ou gamme de produits importés (ex : fruits secs)... - développement de services associés aux produits (ex : des boulangeries industrielles desservant les campings)
3 - Fabrication d'aliments transformés complexes issus d'une seconde transformation industrielle, qui se différencie davantage à partir de process innovants, de recettes sophistiquées, de propriétés nutritionnelles que sur un approvisionnement local.	- exploitation des propriétés techno-fonctionnelles des nutriments (ex : utilisation des protéines végétales bonnes pour la santé, plus éco-responsables et moins onéreuses que les protéines animales...) - développement d'innovations aussi bien produits (ou services) que procédés (ou processus) ou marketing (ou commercialisation) - créativité culinaire
3 - Persistance d'une première transformation alimentaire qui s'appuie sur la production agricole locale, celle sous protection (SIQO), celle organisée et adaptée pour l'industrialisation des produits frais (ex : fruit, salades...), ou celle qui peut être valorisée par les PME engagées dans le développement durable (ex : approvisionnement régional en tomates, céréales...).	- construction de partenariats avec l'amont agricole - investissements dans des outils de première transformation - valorisation des gammes de produits fabriqués à partir de matières premières locales
4 - Prise en compte de l'évolution de l'environnement et des perspectives pour la région (disparition des ressources fossiles, état de sécheresse prolongé, pollution atmosphérique, dépendance énergétique).	- réduction de l'empreinte carbone en limitant les émissions de gaz à effet de serre par des mesures d'économies d'énergie - limitation des rejets (pollution, déchets... ex : utilisation d'emballages bioplastiques 100 % d'origine végétale, biodégradables et non polluants) - meilleure gestion du cycle de l'eau...

Les impacts qualitatifs sur les activités liés au scénario A se traduisent en termes d'impacts sur les métiers de la manière suivante :

- **Innovation, recherche et développement** : chercheur/développeur en procédés de production alimentaire ; nutritionniste.
- **Production** : analyste process de production alimentaire ; conducteur de lignes de production-conditionnement ; conducteur de process de production alimentaire ; spécialiste planning ordonnancement de production alimentaire.
- **Marketing** : chef de produit-gamme.
- **Achats, commercialisation et ventes** : acheteur/négociateur de matières premières alimentaires ; attaché commercial ; chargé de relations culture.
- **Logistique** : responsable logistique et supply chain ; superviseur logistique.
- **QHSSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement)** : animateur hygiène-sécurité-sûreté-environnement ; spécialiste assurance qualité.
- **Maintenance et travaux** : chargé de méthodes ; technicien de maintenance industrielle.
- **Services généraux** : responsable administratif et financier ; responsable ressources humaines.



TABLEAU 12 SCÉNARIO A' : RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

Caractéristiques scénario	Impacts qualitatifs sur les activités des entreprises
1 - Crises alimentaires répétées et préoccupations des consommateurs imposent une réponse technologique accrue qui priorise la qualité et la sécurité des aliments d'une part, la nutrition et la santé d'autre part.	• plus d'exigences en matière de transparence dans les processus de fabrication • nécessité d'une traçabilité parfaite à tous les stades de production : capacité d'identifier formellement un produit tout au long de la chaîne de production alimentaire • contrôle qualité pointu pour éviter les contaminations entre les lignes de produits • amélioration de la qualité des produits (goût, conservation...), de la qualité nutritionnelle • respect de la réglementation environnementale, de plus en plus contraignante • large utilisation et exploitation des NTIC, informatisation pour améliorer l'organisation dans l'entreprise avec mise en place et gestion des processus qualité/certification et développement de nouveaux outils
2 - Révolution silencieuse des aliments issus de la biotechnologie surpassant les OGM, la biotechnologie végétale devenant un outil majeur pour limiter les problèmes de maladies, de vieillissement et un emballement des dépenses de santé, liés au déséquilibre alimentaire.	• intégration de la biotechnologie dans les recettes alimentaires • sélection de fournisseurs capables de répondre à ces enjeux, dans l'assurance d'une bonne traçabilité et du respect de la réglementation • capacité à justifier ces apports biotechnologiques auprès des consommateurs • adaptation des procédés aux nouveaux ingrédients/nouvelles formulations (éviter que les procédés annulent l'effet des ingrédients, et si possible qu'ils renforcent l'impact nutritionnel) • rôle des entreprises en matière d'éducation alimentaire
2 - Demande croissante en aliments fonctionnels, notamment de la population senior surreprésentée dans la région, pour faire face à des problèmes de pénurie, de coût, de facilité d'emballage, ou d'autres considérations qui ne sont pas immédiatement celles du goût.	• recherche et développement de produits de qualité nutritionnelle améliorée ayant des effets bénéfiques sur la santé (ex : recours aux microalgues, utilisation de farines d'insectes) • identification factuelle des bénéfices (ex : sans gluten pour lutter contre les allergies, recours aux nanotechnologies dans les aliments pour renforcer leurs arômes, modifier certains effets nutritionnels, réduire les graisses et les calories, ou augmenter vitamines et protéines) • ciblage de ces produits fonctionnels (ex : aliments pour sportifs...) • promotion d'« aliments services » (ex : création de plats par imprimante 3D...) • utilisations moléculaires nécessitant un contrôle qualité pointu (ex : viande artificielle, cosméto-food, recours aux nanotechnologies dans les emballages pour réduire ou adapter leur perméabilité, protéger le produit des UV, des micro-organismes, des odeurs ou encore de l'humidité)
3 - Réduction des impacts environnementaux et développement de l'économie circulaire par l'appropriation de nouvelles activités.	• production d'électricité par des panneaux solaires photovoltaïques • traitement plus efficace des effluents et économies d'eau • développement de packaging et d'aliments éco-conçus (ex : « cuirs de fruit », conçus à partir de purée de fruits déshydratée, pour créer des emballages comestibles et sûrs, et limiter ainsi le gaspillage et accroître la sécurité alimentaire) • utilisation de sous-produits agro-industriels pour remplacer les carburants traditionnels (ex : utilisation d'huile de friture comme carburant)

Les impacts qualitatifs sur les activités liés au scénario A' se traduisent en termes d'impacts sur les métiers de la manière suivante :

- **Innovation, recherche et développement** : chercheur/développeur en procédés de production alimentaire ; nutritionniste ; responsable innovation, R&D.
- **Production** : conducteur de lignes de production-conditionnement ; conducteur de machine de production-conditionnement.
- **Marketing** : chef de produit-gamme.
- **Achats, commercialisation et ventes** : acheteur-négociateur de matières premières alimentaires ; chargé relations culture.

- **Logistique** : Responsable plateforme/exploitation d'unité logistique/entrepôt.
- **CAL (contrôle-analyse laboratoires)** : contrôleur sanitaire/laborantin.
- **QHSSE (qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement)** : responsable qualité-environnement ; spécialiste assurance qualité ; spécialiste environnement.
- **Maintenance et travaux** : responsable de maintenance ; technicien de maintenance industrielle.
- **Services généraux** : développeur informatique ; directeur des systèmes d'information ; responsable administratif et financier ; responsable ressources humaines.

Synthèse des impacts métiers

La synthèse ci-après propose un récapitulatif des impacts métiers selon les différents scénarios qui évoluent dans le temps. Cette synthèse permet de constater que certains métiers impactés en termes de montée en compétences ou nouvelles compétences apparaissent ou disparaissent selon les scénarios (les métiers indiqués en gras sont ceux dont l'impact apparaît au travers des différents scénarios).

	INNOVATION R&D	PRODUCTION	MARKETING	ACHATS, COMMERCIALISATION ET VENTES	LOGISTIQUE
SCÉNARIO CENTRAL	- Chercheur/développeur en génie alimentaire - Nutritionniste	- Conducteur de machine de production/ conditionnement - Conducteur de process de production alimentaire - Responsable de production (fabrication) et/ou de conditionnement - Spécialiste planning ordonnancement de production alimentaire	- Chargé de packaging Chef de produit-gamme	Acheteur/négociateur de matières premières alimentaires Attaché commercial Chargé de relations culture - Responsable commercial - Responsable des ventes	- Logisticien Superviseur logistique
SCÉNARIO A	- Chercheur/développeur en génie alimentaire - Nutritionniste	- Analyste process de production alimentaire - Conducteur de lignes de production/ conditionnement Conducteur de process de production alimentaire Spécialiste planning ordonnancement de production alimentaire	Chef de produit-gamme	Acheteur/négociateur de matières premières alimentaires Attaché commercial Chargé de relations culture	- Responsable logistique et supplychain Superviseur logistique
SCÉNARIO A'	- Chercheur/développeur en génie alimentaire - Nutritionniste - Responsable R&D	- Conducteur de lignes de production/ conditionnement Conducteur de machine de production/ conditionnement	Chef de produit-gamme	Acheteur/négociateur de matières premières alimentaires Chargé de relations culture	Responsable plateforme/ exploitation d'unité logistique/entrepôt

	CAL	QHSSE	MAINTENANCE ET TRAVAUX	SERVICES GÉNÉRAUX
SCÉNARIO CENTRAL	• Analyste sanitaire des aliments • Contrôleur sanitaire/laborantin	• Responsable qualité-environnement • Spécialiste assurance qualité	• Technicien de maintenance industrielle	-
SCÉNARIO A	-	• Animateur hygiène-sécurité-sûreté-environnement • Spécialiste assurance qualité	• Chargé de méthodes • Technicien de maintenance industrielle	• Responsable administratif et financier • Responsable ressources humaines
SCÉNARIO A'	• Contrôleur sanitaire/laborantin	• Responsable qualité-environnement • Spécialiste assurance qualité • Spécialiste environnement	• Responsable de maintenance • Technicien de maintenance industrielle	• Développeur informatique • Directeur des systèmes d'information • Responsable administratif et financier • Responsable ressources humaines

CONCLUSION

Le principal trait saillant de l'industrie agroalimentaire en PACA est son tissu économique composé essentiellement de TPE et PME. Elle est principalement présente dans les départements des Bouches-du-Rhône (Marseille et ses environs) et du Vaucluse.

Elle est ancrée dans le territoire régional, véhiculant l'image de la Provence et de ses produits-phares. Ce secteur d'activité avait jusque-là mieux résisté que les autres industries à la crise mais ses effectifs sont en baisse depuis 2010.

L'activité des IAA est très « saisonnalisée » et diversifiée, contrairement à d'autres régions françaises, ce qui met le secteur plus à l'abri de crises dans des filières menacées. La fidélisation des salariés (dont les intérimaires) reste difficile, et les entreprises subissent des difficultés de recrutement récurrentes : manque d'attractivité du secteur, implantation des entreprises en zone rurale, méconnaissance de certains métiers...

L'industrie agroalimentaire en PACA possède des atouts économiques grâce notamment à la présence de grands groupes, d'entreprises innovantes sur des marchés de « niches », de centres de recherche et d'innovation technologique et des laboratoires de recherche en nutrition humaine. Enfin, l'attractivité de la région et l'image positive de la Provence sont aussi des atouts qui favorisent le développement de certaines exportations.

Le diagnostic statistique et les analyses qualitatives ont permis de mettre en exergue les atouts et faiblesses du secteur en PACA, suivi de l'élaboration des scénarios régionaux et de leurs impacts sur les activités des entreprises, ainsi que par l'identification des métiers qui en seraient impactés.

Sans prétendre investiguer tous les aspects qui influenceront sur l'activité du secteur des industries agroalimentaires dans les dix prochaines années, cette étude « pilote » apporte des éléments de connaissance sur les facteurs susceptibles de le faire évoluer. La prospective est une démarche qui, à plus ou moins long terme, propose différents futurs possibles et cherche à anticiper les mutations d'un secteur. L'anticipation peut ainsi être en support de politiques, d'actions et d'identification des leviers d'action.

La Friaa, Opcalim, l'Ifria, le Critt, le pôle Terralia, les centres de recherche, les pouvoirs publics (dispositif IRIS du conseil régional et outils de la Direccte tels que les EDEC, ADEC...) disposent à ce jour d'un diagnostic objectif et partagé et peuvent poursuivre le travail engagé collectivement en définissant par exemple des pistes d'action compte tenu des différents scénarios dégagés et de constats et démarches en cours, notamment :

- Le contrat de filière alimentaire décliné en région a identifié des actions qui répondent aux besoins exprimés par les entreprises autour des enjeux stratégiques suivants : l'innovation, l'export, l'emploi et la formation, la mise en œuvre de stratégies collectives et la structuration de la filière alimentaire régionale.
- La Charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises de production et de transformation du secteur agroalimentaire et de leurs salariés, déclinée en région par les partenaires régionaux, socioéconomiques (Friaa, COOP de France, CGAD, pour la Confédération générale de l'alimentation en détail) et institutionnels.

En articulation avec les outils de prospective sectorielle, les outils de connaissance des grandes filières de formation (Gay-Fragnaud et Milliard, 2014) et de leurs évolutions devraient donc concourir à orienter les décisions en matière de construction de l'offre de formation dans une logique de complémentarité.

Pour aller plus loin en termes de conséquences des scénarios prospectifs sur les compétences, une étude spécifique serait à conduire (dans le cadre du contrat de filière ?), qui pourrait s'appuyer sur le dispositif des contrats d'études prospectives (CEP), dont l'objectif est d'anticiper les changements et d'éclairer les stratégies d'action des partenaires sociaux et des pouvoirs publics, en matière de politique de ressources humaines au service du développement de l'emploi et des compétences.

La démarche a été ardue, longue mais intéressante pour tous les partenaires qui y ont participé. Pour l'ORM, s'être lancé dans cette aventure permet d'illustrer un des rôles d'un OREF, qui met en avant le partenariat avec les acteurs d'une branche professionnelle, l'utilisation de la statistique publique, la prise en compte et la mise à plat du contexte économique du secteur d'activité et de la conjoncture nationale. La régionalisation de scénarios prospectifs nationaux a été un défi pour tous les auteurs de cette étude.

Cette démarche a permis de montrer la complémentarité des travaux d'un OREF et d'un observatoire national prospectif de branche, concrétisation rare et récente dans le paysage de l'emploi et la formation. Cette expérience serait à valoriser pour renforcer la réflexion sur les liens entre les différents acteurs engagés dans la prospective emploi-formation.

Enfin, le partenariat réussi autour de cette étude « pilote » apporte la démonstration qu'une étude-action, faite avec les acteurs (et pour les acteurs) d'un secteur professionnel peut être opérationnelle si la volonté d'appropriation est partagée, ce qui est le cas pour ce groupe de travail. Mixer, confronter, échanger entre la sphère des « études » et la sphère « économique » est nécessaire, enrichissant et permet un apprentissage mutuel.



BIBLIOGRAPHIE

- BOYER A.** (2013), *Pourquoi une prospective régionale sur les questions d'emploi et de formation ?*, « Mémo », n° 56, ORM
- BOYER A., DOMENS J., MEYER V. & NOVELLA S.** (2013), « D'ici 2030, une croissance de l'emploi toujours portée par les services », *Insee études*, n° 38
- C2R** (2011), « Contrats d'appui à la performance économique et à l'évolution des compétences. Industries alimentaires en Bourgogne »
- CARAES D.** (2013), « L'emploi au cœur de la crise agroalimentaire », *Chambres d'agriculture*, n° 1028
- CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE** (2012), « Les secteurs créateurs d'emploi à moyen terme », *La Note d'analyse*, n° 258
- CENTRE D'ANALYSE STRATÉGIQUE** (2012), « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », *La Note de synthèse*, n° 259
- COMMISSION NATIONALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE** (2013), *Les Missions des Carif-Oref au service de l'anticipation et de l'accompagnement des mutations économiques en région*
- DARES ET FRANCE STRATÉGIE** (2014), **ABOUBADRA-PAULY S. & BESSIÈRE S.** (coord.), *Les Métiers en 2022. Résultats et enseignements. Rapport du groupe Prospective des métiers et qualifications*
- FÉDÉRATION RÉGIONALE DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES** (2015), *Local Food Print*
- GAY-FRAGNAUD P. & MILLIARD S.** (2014), « Cartographie des effectifs en formation professionnelle en PACA » (2^e édition), ORM, *Outils d'analyse*
- GARNIER J. & ZIMMERMANN J.-B.** (2004), « L'aire métropolitaine marseillaise et les territoires de l'industrie », document de travail LEST-Gregam
- INSEE & DIRECCTE PACA** (2013), « L'industrie en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Édition 2013 », dossier n° 11
- LAINÉ F. & VALETTE-WURSTHEN A.** (2014), « La prospective des métiers et des qualifications, un outil pour renforcer la concertation régionale », *Bref*, n° 327
- LAINÉ F. & VALETTE-WURSTHEN A.** (2014), « Prospective des métiers et des qualifications. Quelle démarche suivre à l'échelon régional ? », Commissariat général à la stratégie et à la prospective et Centre d'étude et de recherches sur les qualifications
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT** (2013), « Diagnostic territorial », *Agreste*, étude n° 77
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT** (2014), « Panorama des industries agroalimentaires », Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES** (2009), « La cartographie des métiers des industries alimentaires », *Scope*, n° 3
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES/FUTURIBLES** (2008), « Horizon 2020, quel avenir pour les industries alimentaires ? », *Scope*, n° 4
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES/FUTURIBLES** (2008), « Étude prospective offre-demande alimentaire à l'horizon 2020. Impacts sur les activités et les métiers »
- OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES/MANEXPERT** (2009), « Rapport d'étude prospective des métiers des industries alimentaires »

PÔLE EUROPÉEN D'INNOVATION FRUITS ET LÉGUMES, « Cartographie des métiers, des emplois, des qualifications et des compétences. Observation et analyse qualitative des pratiques des entreprises », *Emplois, formations, compétences*

RÉGION PACA (2011), « Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles - CPRDFP 2011-2015 », direction de l'information

ROBERT J.-F. (2015), « Le commerce extérieur de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur en 2014 », Direccte

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES PACA & PÔLE RELATIONS INTERNATIONALES ET AFFAIRES EUROPÉENNES DU CONSEIL RÉGIONAL PACA (2012), « Diagnostic stratégique territorial de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur »

GLOSSAIRE

- ANIA** : Association nationale des industries alimentaires
- Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
- Carif** : Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation
- CAS** : Centre d'analyse stratégique
- Céreq** : Centre d'études et de recherches sur les qualifications
- CGAD** : Confédération générale de l'alimentation de détail
- CNFPTLV** : Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie
- CPRDFP** : Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles
- Critt** : Centre régional de l'innovation et de transfert de technologies
- CTCPA** : Centre technique de la conservation des produits agricoles
- CTI** : Centre technique industriel
- Dares** : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
- DGEFP** : Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle
- Direccte** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, et de l'emploi
- Draaf** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Friaa** : Fédération régionale des industries agroalimentaires
- GPEC** : Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- GRAB** : Groupe de recherche en agriculture biologique
- IAA** : Industries agroalimentaires
- Ifria** : Institut de formation de l'industrie alimentaire
- INRA** : Institut national de la recherche en agronomie
- Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques
- IRIS** : Intervention régionale pour l'investissement social
- ITAI** : Institut technique agro-industriel
- MIN** : Marché d'intérêt national
- Observia** : Observatoire des métiers des industries alimentaires
- OPCA** : Organisme paritaire collecteur agréé
- Opcalim** : Organisme paritaire collecteur agréé des industries alimentaires, de la coopération agricole et de l'alimentation en détail
- OREF** : Observatoire régional emploi-formation
- Paser** : Projet d'action stratégique de l'État en région
- PCS** : Professions et catégories socioprofessionnelles
- Prides** : Pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire
- QHSSE** : Qualité, hygiène, sécurité, sûreté, environnement
- RCO** : Réseau inter-Carif-OREF
- REC** : Réseau emploi compétences
- SAU** : Surface agricole utilisée
- SIQO** : Signes d'identification de la qualité et de l'origine
- Sradet** : Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire
- SRDE** : Schéma régional de développement économique
- SRI** : Schéma régional de l'innovation
- TMS** : Troubles musculo-squelettiques
- TPE-PME** : Très petites entreprises – petites et moyennes entreprises

ANNEXE 1

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS EMPLOI/FORMATION/ ORGANISATION DU TRAVAIL CONCERNANT LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

En région PACA

Appui technique du Critt (sur financement de la Draaf et du Conseil régional)

- appui à la filière agroalimentaire PACA sur les aspects de maîtrise de la sécurité des aliments, de la qualité nutritionnelle et des produits bio ;
- appui à la filière agroalimentaire PACA pour réduire les impacts environnementaux, notamment par une réduction des consommations énergétiques et la prise en compte des démarches d'économie circulaire.

Appui Friaa et Opcalim

- renforcer les bonnes pratiques RH des entreprises et les compétences des salariés ;
- appuyer et conseiller en matière de GPEC ;
- développer un accompagnement adapté des entreprises agroalimentaires de la région PACA sur la thématique « emploi et handicap » sur deux axes en particulier : le maintien dans l'emploi et la formation par alternance (collaboration avec l'Agefiph).

Consolidation des moyens financiers avec le dispositif IRIS du Conseil régional et les outils de la Direccte (EDEC, GPEC)

Contrat de filière décliné en région

Élaboré dans la continuité des rencontres régionales agroalimentaire de 2013, ce plan, adopté le 28 octobre 2014, décline des actions qui répondent aux besoins exprimés par les entreprises autour des enjeux stratégiques suivants : l'innovation, l'export, l'emploi et la formation, la mise en œuvre de stratégies collectives et la structuration de la filière alimentaire régionale.

Cinq enjeux stratégiques ont été retenus : l'innovation, l'export, l'emploi et la formation, la mise en œuvre de stratégies collectives et la structuration de la filière alimentaire régionale.

- favoriser le développement des leviers de mutualisation humains de manière à pourvoir les entreprises de nouvelles compétences (responsable qualité partagé entre plusieurs entreprises par exemple), faire face à la saisonnalité de production par le recours à des groupements d'employeurs ;
- adapter le guichet unique export pour permettre une réponse adaptée et rapide aux exportateurs agroalimentaires de la région ;
- accroître la lisibilité et la bonne connaissance des dispositifs de soutien de cette filière avec la réalisation d'un e-guide des dispositifs d'aide à l'innovation ;
- contractualiser des partenariats entre l'amont et l'aval, notamment pour encourager l'approvisionnement local ;
- agir sur l'attractivité des métiers IAA auprès des jeunes ou chercheurs d'emploi de la région ;
- adapter l'offre de formation aux profils recherchés dans les IAA.

Au niveau interrégional

Créé en 2005, le pôle de compétitivité PEIFL (Pôle européen d'innovation fruits et légumes), devenu aujourd'hui Terralia, anime un écosystème de partenariats entre les entreprises, les centres de recherche et les organismes de formation afin de favoriser le développement économique et la création d'emplois. Le pôle est interrégional dans le grand Sud-Est (PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon). En PACA, le pôle a été labellisé « Prides » (pôle régional d'innovation et de développement économique solidaire) par le Conseil régional.

Au niveau national

La Charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises de production et de transformation du secteur agroalimentaire et de leurs salariés a été reconduite du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2014 en définissant cinq axes prioritaires :

- anticiper les mutations économiques et sociales du secteur ;
 - renforcer l'attractivité des métiers de l'agroalimentaire ;
 - sécuriser les parcours professionnels ;
 - contribuer à améliorer les conditions de travail dans les TPE-PME ;
 - assurer un accompagnement de proximité auprès des salariés de TPE-PME.
- Opcalim est chargé de la mise en œuvre opérationnelle et financière de la charte.

ANNEXE 2

MÉTIERS RETENUS POUR L'ÉTUDE ET ÉVOLUTION 2006-2011 DES ACTIFS EN EMPLOI PAR MÉTIER (PÉRIMÈTRE *AD HOC*)

Famille Observia	Code PCS	Libellé des PCS	Effectifs 2006	Effectifs 2011	Évolution 2006-2011
Production	625e	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de l'industrie agricole et alimentaire (hors transformation des viandes)			
	674c	Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire			
	625d	Opérateurs de la transformation des viandes			
	674b	Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes			
	628g	Ouvriers qualifiés divers de type industriel			
		Sous-total	3 754	3 262	- 13 %
	484a	Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie			
	475b	Techniciens de production et de contrôle qualité des industries de transformation			
		Sous-total	955	1 044	+ 9 %
	385b	Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)			
	387c	Ingénieurs et cadres des méthodes de production			
		Sous-total	314	201	- 36 %
Sous-total Production			5 023	4 507	- 10 %
Maintenance et travaux	628b	Électromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels			
	628a	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels			
	628d	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)			
		Sous-total	400	267	- 33 %
	486e	Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)			
	486a	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique			
	486d	Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique			
	477b	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)			
		Sous-total	139	148	+ 7 %
	387e	Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs			
		Sous-total	72	70	- 2 %
Sous-total Maintenance et travaux			610	486	- 20 %

Logistique	643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)			
	653a	Magasiniers qualifiés			
	676a	Manutentionnaires non qualifiés			
	676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés			
	652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes			
	625a	Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie			
		Sous-total	1 898	1 698	- 11 %
	487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage			
	466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)			
	487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention			
	477a	Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement			
		Sous-total	117	100	- 15 %
	389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports			
Sous-total Logistique			2 015	1 807	- 10 %
Contrôle-analyse laboratoire/ Innovation, R&D/ QHSSE	625b	Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie			
		Sous-total	36	28	- 22 %
	471b	Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts			
	475a	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation			
		Sous-total	137	139	+ 1 %
	385a	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)			
	387d	Ingénieurs et cadres du contrôle qualité			
	387f	Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement			
		Sous-total	429	248	- 42 %
	Sous-total Contrôle-analyse laboratoire/Innovation, R&D/QHSSE		602	416	- 31 %

541a	Agents et hôtesse d'accueil et d'information (hors hôtellerie)			
542b	Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte			
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises			
543d	Employés administratifs divers d'entreprises			
543a	Employés des services comptables ou financiers			
542a	Secrétaires			
541d	Standardistes, téléphonistes			
	Sous-total	1 152	831	- 28 %
461f	Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs			
461e	Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel			
461d	Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables			
461a	Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)			
478b	Techniciens de production, d'exploitation en informatique			
Services généraux	Sous-total	588	562	- 4 %
372a	Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales			
372f	Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)			
372b	Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers			
373b	Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises			
373d	Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises			
373a	Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises			
373c	Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises			
372d	Cadres spécialistes de la formation			
372c	Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement			
388c	Chefs de projets informatiques, responsables informatiques			
372e	Juristes			
	Sous-total	291	440	+ 51 %
	Sous-total Services généraux	2 031	1 833	- 10 %

Achats, commercialisation et ventes/ Marketing	554a	Vendeurs en alimentation			
	462d	Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)			
	462a	Chefs de petites surfaces de vente (salariés ou mandataires)			
	463e	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)			
	463c	Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises			
		Sous-total	1 394	1 690	+ 21 %
	374c	Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)			
	374d	Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)			
	375b	Cadres des relations publiques et de la communication			
	374b	Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique			
	387a	Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels			
		Sous-total	484	402	- 17 %
		Sous-total Achats, commercialisation et ventes/ Marketing	1 878	2 091	+ 11 %
Dirigeants	231a	Chefs de grande entreprise, de 500 salariés et plus			
	232a	Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés			
	233b	Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés			
	233c	Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés			
	221a	Petits et moyens grossistes en alimentation, de 0 à 9 salariés			
		Sous-total Dirigeants	144	140	- 3 %
Total			12 303	11 280	- 8 %

Champ : population active en emploi, au lieu de résidence, périmètre IAA ad hoc.

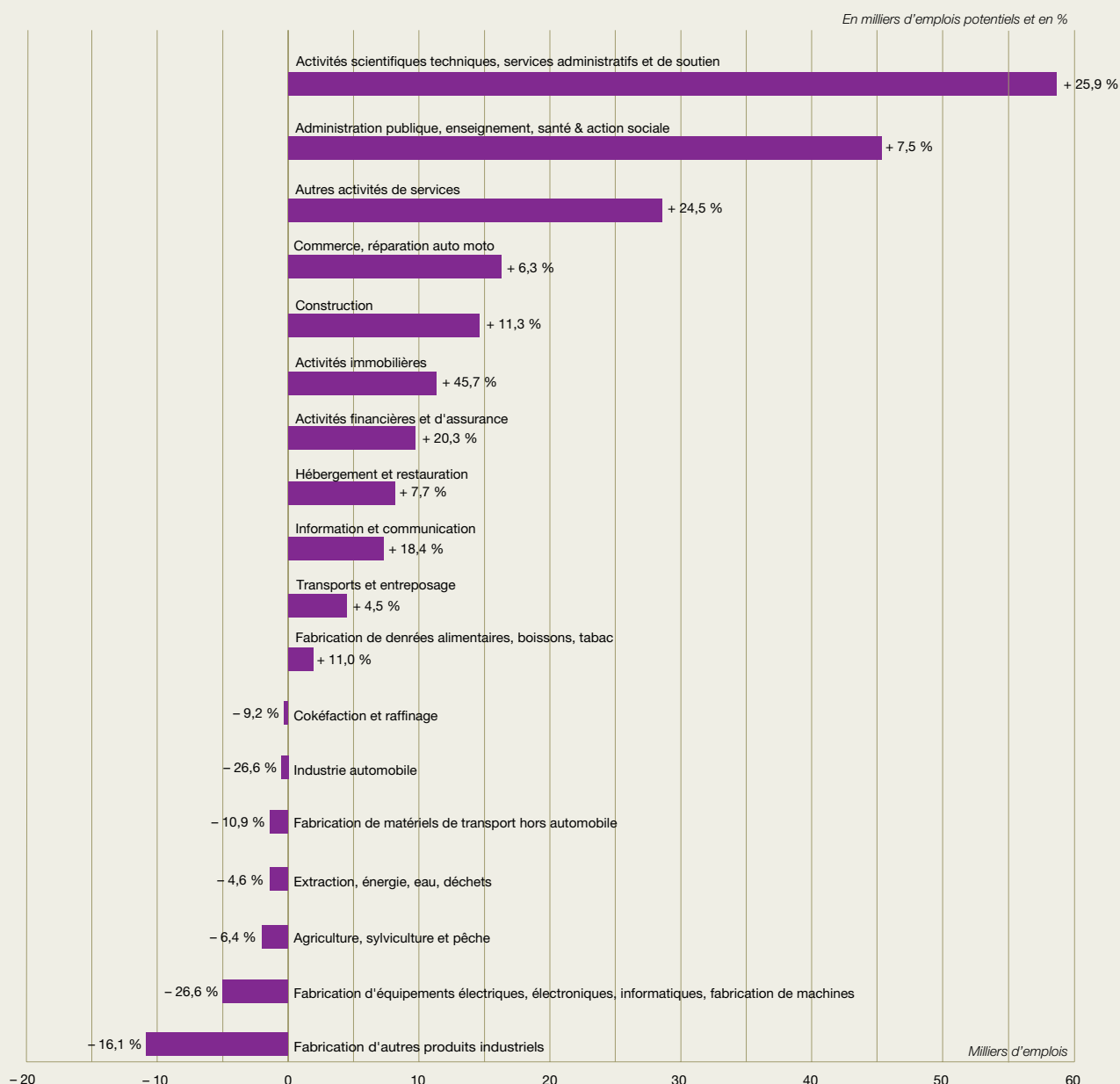
Source : Insee - RP 2006 et 2011 - Traitement ORM.

ANNEXE 3

TABLEAU PROJECTIONS D'EMPLOI
PACA

L'emploi de PACA à l'horizon 2030 serait porté par les activités présentiellees

Évolution de l'emploi par secteur entre 2010 et 2030 en PACA selon le scénario central de projection



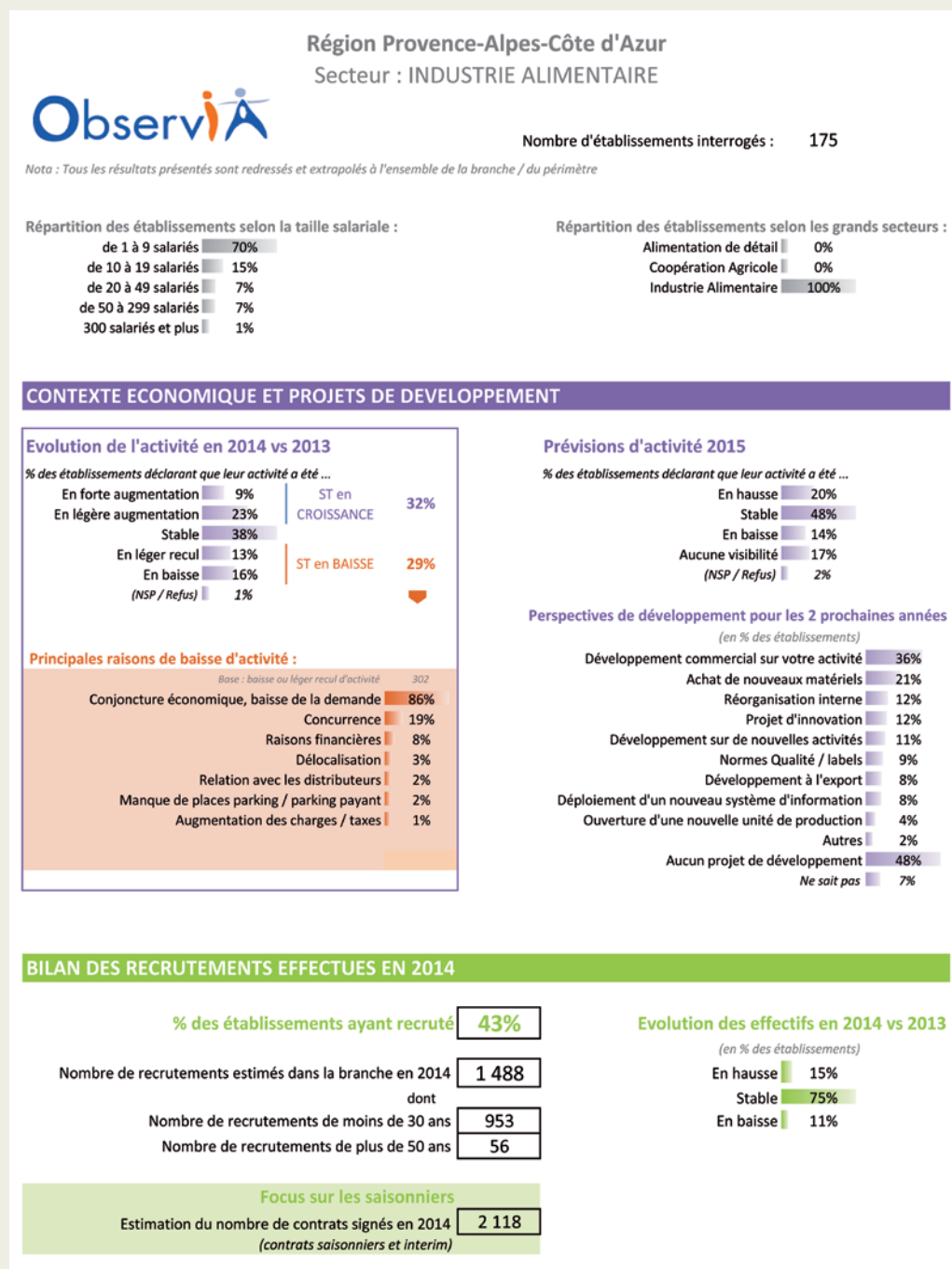
Lecture : d'ici 2030, 58 000 emplois du secteur «Activités scientifiques, technique...» seraient créés en PACA, soit + 25,9 %.

Source : Insee, recensements de la population, projections de population active 2007-2030 – Centre d'analyse stratégique (traitements Insee).

ANNEXE 4

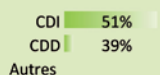
PRÉVISIONS 2015 ET RECRUTEMENTS

2014 OBSERVIA

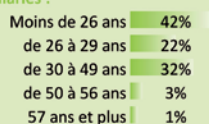


CARACTERISTIQUES DES RECRUTEMENTS EFFECTUES EN 2014

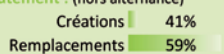
Selon le type de contrats :



Selon l'âge des salariés :



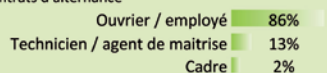
Selon le type de recrutement : (hors alternance)



Selon le sexe :



Selon la Catégorie socioprofessionnelle (IA et CA uniquement) - hors contrats d'alternance

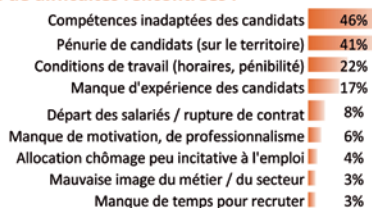


LES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT

% des établissements recruteurs ayant rencontré des difficultés sur au moins un projet de recrutement : **30%**

% des établissements recruteurs ayant rencontré des difficultés d'intégration ou maintien en poste des nouveaux embauchés : **14%**

Type de difficultés rencontrées :



PERSPECTIVES ET LEVIERS

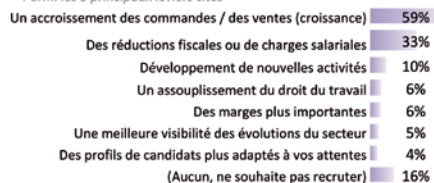
% envisage de recruter dans les 6 prochains mois (créations ou remplacements ou renfort pour activité saisonnière) : **31%**

% envisage des recrutements en CDI : **8%**

% envisage des suppressions de postes : **2%**

Leviers qui pourraient encourager les recrutements

Parmi les 3 principaux leviers cités



Etude réalisée par téléphone, du 7 janvier au 16 février 2015, auprès de 6000 établissements de la filière alimentaire.

PERIMETRE DE L'ETUDE : établissements relevant du champ Opacalim (hors Boucheries artisanales, crèmeries / fromageries artisanales, et distribution conseil hors domicile) + établissements relevant de l'activité Volaille + entreprises de 0 salarié des mêmes secteurs d'activité
Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de la structure réelle des entreprises puis extrapolés afin d'avoir une vision globale des recrutements sur l'ensemble de la filière au niveau national.

Dernières publications de l'ORM

Quels sont les métiers exercés en PACA ?

Collection *En Ligne* – Questions métiers, n° 7

Avril 2015

Enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante

> Résultats de la deuxième interrogation

un an après la formation

Collection *Études*, n° 24

Mars 2015

Enquête sur le devenir des stagiaires de la formation professionnelle qualifiante

> Synthèse des résultats de la 2^e

interrogation un an après la formation

Collection *En Ligne* – Note Parcours, n° 5

Mars 2015

Discriminations liées à l'origine ou au handicap : des vécus différents, des pistes d'action complémentaires

Collection *Mémo*, n° 62

Février 2015

Territoires et qualifications

> Analyse de la relation formation-emploi

sur les 18 zones d'emploi de la région

Provence – Alpes – Côte d'Azur

Collection *Outils d'analyse*, n° 18

3^e édition – Février 2015

Formations environnementales en PACA

> État des lieux dans les différentes voies

d'accès à la qualification – Données 2011

Collection *En quelques chiffres*, n° 13,

Décembre 2014

Les discriminations en question – Semestriel n° 5

Collection *Les périodiques de l'ORM*

Décembre 2014

Enquête sur le devenir des emplois du Centre national de développement du sport (CNDS) en région PACA

> Quelle pérennisation des postes financés

dans le cadre de ce dispositif ?

Collection *En Ligne* – Rapport d'étude, n° 3

Décembre 2014

La prospective régionale emploi-formation : pourquoi ? comment ?

> Actes des 6^{es} Rencontres Économie

Emploi Formation

Collection *En Ligne* – Actes de colloque, n° 3

Décembre 2014

CETTE PUBLICATION A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA CONTRIBUTION DE



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Observatoire Régional des Métiers

41, la Canebière - 13001 Marseille - Tél. 04 96 11 56 56 - Fax 04 96 11 56 59 - E-mail info@orm-paca.org

Retrouvez l'ensemble de nos publications en ligne sur : www.orm-paca.org